La météo

Aujourd'hui:
De 2 à 4 cm de neige
Minimum – 9° Maximum – 4°
Demain: Généralement nuageux

DÉTAILS PAGE A2

# La Presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

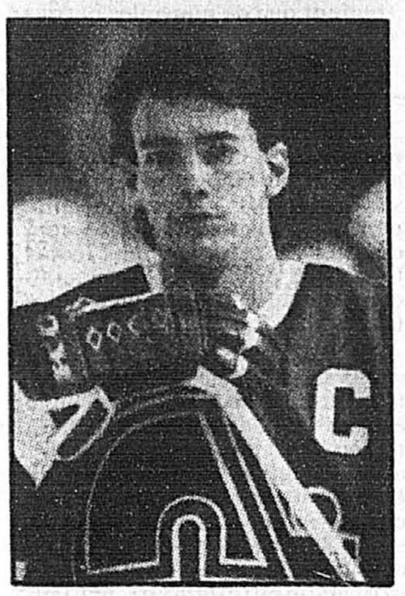
Querin mazda
À LAVAL
1530, BOUL. CHOMEDEY
CHOMEDEY, LAVAL
688-4787

4

● MONTRÉAL, MARDI 29 DÉCEMBRE 1992 109e ANNÉE Nº 69 50 PAGES, 4 CAHIERS

Îles de La Madeleine: 1.00 50¢ Taxes en sus

## Aujourd'hui



# Au tour des Japonais de s'indigner

## *Les Montagnais ne se sont pas encore excusés de leurs mensonges sur Hydro*

ÉRIC TROTTIER

La campagne de mauvaise presse des Montagnais de Malioténam à l'égard d'Hydro-Québec, menée aux États-Unis au début du mois de décembre, a eu des répercussions jusqu'en Asie.

Le premier ministre Bourassa et la direction d'Hydro-Québec ont en effet reçu depuis deux semaines des lettres d'indignation en provenance du Japon en réponse à la société d'État qui n'aurait pas hésité, selon les signataires, à employer les Forces canadiennes et la Sûreté du Québec, chars d'assaut à l'appui, pour mater un groupe de Montagnais qui protestaient contre un projet de barrage hydroélectrique sur la rivière Sainte-Marguerite, près de Sept-Îles.

« Comme citoyens japonais, nous nous indignons d'un incident récent lors duquel des manifestants pacifistes Innu ont été victimes du harcèlement de la part de 150 agents de la SQ soutenus par l'armée canadienne. Nous sommes outrés également de l'attentat dont a fait l'objet le grand chef Gilbert Pilot, de la réserve de Malioténam », peut-on lire dans une des 14 lettres reçues par le premier ministre jusqu'à maintenant, et dont *La Presse* a obtenu copie.

Ces affirmations, Gilbert Pilot lui-même les conteste. Elles proviennent d'un communiqué envoyé le 1er décembre à travers les États-Unis par un chef autochtone américain, Tom Dostou. Celui-ci avait été chargé par les Montagnais traditionalistes de Malioténam d'expliquer aux Américains quelles seront les conséquences du projet hydroélectrique de la rivière Sainte-Marguerite sur les populations autochtones qui vivent autour.

Sans doute dans un élan de ferveur intempestive, M. Dostou, qui n'a jamais vécu à Malioténam, a donc émis le fameux texte, lequel stipulait que le Québec est un « État répressif » qui n'hésite pas à employer l'armée et les chars d'assaut pour mettre au pas les opposants à Hydro-Québec.

Le leader des Montagnais de Malioténam, Gilbert Pilot, n'avait pas hésité dans les jours qui ont suivi la découverte du communiqué à désavouer son « porte-parole » américain, admettant que les informations étaient « complètement fausses ».

Hier, M. Pilot ne semblait pas réaliser l'importance nouvelle qu'a prise l'affaire. « J'ai envoyé un communiqué au Québec pour démentir les affirmations de M. Dostou, qui avait tout compris de travers ce qui se passait chez nous. Un de nos alliés aux États-Unis devait s'occuper de traduire le texte et de le transmettre aux médias américains. C'est tout ce que nous pouvons faire », a-t-il expliqué à *La Presse*, avouant ne pas savoir si un démenti a bel été bien été transmis aux médias américains. « Je vais vérifier », a-t-il promis.

Selon une source à Hydro-Qué-

VOIR JAPONAIS EN A 2

**S 4 JOE SAKIC**

Joe Sakic confirme qu'il a signé la veille de Noël avec les Nordiques de Québec un contrat de quatre ans; il toucherait ainsi près de 8,8 millions pendant cette période.

**B 1 PALESTINIENS**

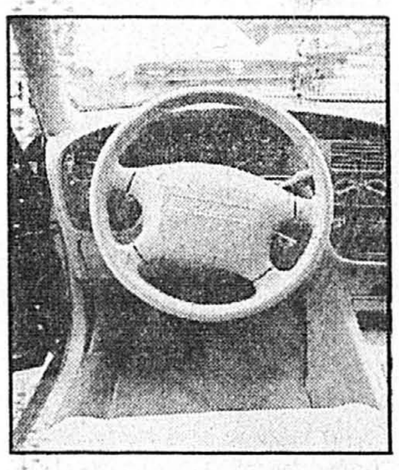
L'armée israélienne admet que la décision de bannir dix des 415 Palestiniens expulsés le 17 décembre vers le Liban n'était pas fondée, et ils pourront rentrer chez eux.

**B 3 IRAK**

Le gouvernement irakien promet de venger la destruction d'un de ses avions par la chasse américaine dans la zone d'exclusion décrétée par l'ONU dans le sud du pays.

**C 1 ÉCONOMIE**

Le vieillissement de la population et un fardeau fiscal accru expliquent pourquoi les ménages n'ont pas relancé leurs achats cette année comme ce fut le cas en 1983.



**C 4 L'AUTOMOBILE**

Contrairemernt aux automobilistes des autres provinces, les Québécois ont un faible pour les voitures à quatre cylindres, pour les boîtes manuelles et pour l'achat de neuf.

## 40 décès sur les routes du Québec au cours du congé de Noël

L'incroyable bilan des accidents mortels du congé de Noël, qui relève près de 40 décès sur nos routes depuis une semaine, s'expliquerait non pas par l'alcool mais plutôt par la neige.

« La première véritable chute de neige est survenue le 24 décembre, lorsque plusieurs se préparaient à se rendre chez des amis pour fêter. On peut présumer que les gens n'étaient pas encore habitués à la conduite d'hiver », a dit à *La Presse* hier l'agent Luc Gadoury, de la Sûreté du Québec, qui a précisé que l'alcool n'était pas en cause dans la plupart de ces accidents.

En tout, la SQ a enregistré 24 accidents qui ont fait 37 victimes, sur différentes routes du Québec. Deux autres personnes sont mortes à la suite d'accidents survenus sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

L'an dernier, pendant l'ensemble de la période des Fêtes, du 24 décembre au 2 janvier, les seuls accidents de la route avaient fait 14 morts, 127 blessés graves et 800 blessés légers. « Durant la seule journée du 24, sur les voies rapides de la région de Montréal, nos policiers ont également noté plus de 150 accidents », a ajouté l'agent Gadoury.

Le long congé de Noël, qui prenait fin hier à 20 h, a vu sa mauvaise fiche se noircir davantage hier à la suite de quatre autres accidents mortels.

Le premier est survenu vers 11 h 10 sur la route 132 à Cap Saint-Ignace, lorsque **Carolyn Ouellet**, 22 ans, de cette localité, est décédée quand le véhicule dans lequel elle avait pris place est entré en collision avec un second véhicule sur le chemin des Pionniers.

Le second est survenu vers 11 h 15 dans le rang Iberville à Saint-Narcisse, lorsque **Maurice Caux**, 58 ans, de Saint-Lambert est décédé après que son véhicule eut quitté la chaussée et effectué plusieurs tonneaux.

Un homme de 80 ans n'a pas survécu à ses blessures lorsqu'il a été renversé par une voiture à l'intersection de la rue Wilfrid et

VOIR CONGÉ EN A 2

## ENNEMIS HIER, AMIS AUJOURD'HUI



Les deux chefs de guerre rivaux qui se disputaient le contrôle de Mogadiscio, Mohamed Farah Aidid (à gauche) et Ali Mahdi, se serrent la main en signe de réconciliation, à l'occasion d'une manifestation qui réunissait hier des milliers de partisans des deux camps sur la « ligne verte » qui séparait jadis les deux factions ennemies, dans le centre de la capitale somalienne. PHOTO AFP

## *Deux chefs de guerre se réconcilient à Mogadiscio*

*d'après Reuter et AFP*

*BELET HUEN, Somalie*

Tandis que des soldats canadiens et américains entraient hier à Belet Huen, huitième et dernière ville somalienne que la force internationale s'est fixé comme objectif à atteindre avant la fin de l'année, les deux principaux chefs de guerre du pays, Ali Mahdi Mohamed et Mohamed Farah Aidid, se réconciliaient publiquement à Mogadiscio, après une lutte de près de deux ans.

Des avions américains ont survolé Belet Huen avant l'arrivée, peu après 7 h, des deux premiers hélicoptères Black Hawk sur la piste abandonnée de la localité, à 400 km au nord-ouest de Mogadiscio, près de la frontière éthiopienne. Dix autres hélicoptères ont suivi avec à bord 40 commandos canadiens et 220 soldats américains.

« Nous voulons aider les gens d'ici à créer un environnement sûr dans lequel ils pourront de nouveau avoir une vie normale. Nous nous considérons comme un catalyseur dans le processus », a dit le colonel Serge Labbé, commandant des forces canadiennes participant à l'opération « Rendre l'espoir ».

Belet Huen est la dernière grande base que la force internationale voulait contrôler pour pouvoir garantir la sécurité des convois d'aide humanitaire dans l'ensemble du pays. Depuis leur arrivée en Somalie, le 9 décembre, les troupes de « Rendre l'espoir » sont entrées à Mogadiscio, Baidoa, Berdere, Kismayu, Bali Dogle, Hoddour et Djalalaksi.

Environ 2000 personnes, surveillées par des soldats canadiens armés de fusils M-16, s'étaient rassemblées sur la piste de Belet Huen pour accueillir les militaires occidentaux. Certaines brandissaient des pancartes de bienvenue, tandis que d'autres entouraient les soldats en chantant.

Cette localité de 120 000 habitants a été relativement épargnée par la guerre civile qui a dévasté le pays depuis la chute du président Mohamed Siad Barré, en janvier 1991.

Selon des membres des organisations humanitaires, cette situation est due à la solidité des structures claniques traditionnelles locales, qui ont survécu à l'anarchie.

VOIR GUERRE EN A 2

## Sommaire

Annonces classées
- Immobilier ... C8
- marchandises ... C8, C9
- emplois ... C9, C10
- automobiles ... C10
- propositions d'affaires ... C2

Arts et spectacles
- informations ... B4 à B8
- horaires ... B6

Automobiles ... C4 à C7
Bandes dessinées ... C11
Bridge ... C11
Décès ... B7
Économie ... C1 à C3
Êtes-vous observateur? ... C8
Feuilleton ... C9
Horoscope ... C10
Le monde ... B1, B3
Loterie ... A4
Mots croisés ... C10
« Mot mystère » ... C9

# La Ville compte 96 « contractuels » à son emploi

GILLES GAUTHIER

Des conseillers de tout acabit, des chefs de division, notamment au service du personnel, des officiers de sécurité et un grand nombre d'agents culturels figurent parmi les 96 employés « contractuels » à l'emploi de la Ville de Montréal.

« J'espère qu'ils remplaceront les cadres contractuels par certains des quelque 250 cadres permanents de la Ville qui n'occuperont aucun poste précis à partir du 1er janvier », a déclaré hier le conseiller municipal du Parti civique Sammy Forcillo, qui a obtenu la liste de ces employés.

Plusieurs travaillent pour la Ville depuis plusieurs années, certains occupent des fonctions importantes. Les salaires des mieux rémunérés d'entre eux se situent entre 65 000 $ et 80 000 $.

Parmi les contractuels, on trouve des conseillers en affaires internationales, en relations publiques, en consultation publique, en développement communautaire, en gestion du personnel, en recettes (budgétaires), en technique d'évaluation foncière. Médecins, avocats, six secrétaires de comités-conseil d'arrondissement et 22 agents dans les Maisons de la culture figurent également sur la liste, ainsi que des chargés de missions, de dossiers ou du protocole et de l'accueil.

Presque toutes les ententes prennent fin en principe après-demain, le 31 décembre, mais M. Forcillo est convaincu qu'un grand nombre d'entre elles seront renouvelées même si l'administration Doré-Cousineau a promis, lorsqu'elle a présenté son budget de 1993, de mettre un frein à l'embauche de contractuels. Elle a aussi annoncé que 903 postes étaient retranchés dans les services municipaux.

Des cadres ont déploré, sous le couvert de l'anonymat, le fait que des permanents ne puissent obtenir d'avancement parce que la Ville recourait à des contractuels pour occuper des postes de direction.

Selon la liste, le service du personnel compte trois chefs de division qui ont été embauchés en vertu d'ententes particulières. Il s'agit de Jean-Pierre Duclos (planification et développement), Jean-Guy Després (relations avec les gestionnaires) et Micheline Senécal (relations avec les employés). Les échelles salariales vont de 68 670 $ à 79 100 $ pour les deux premiers et de 65 710 $ à 74 940 $ pour la troisième.

M. Forcillo rappelle que M. Duclos avait effacé les intérêts dûs, dans le cadre du transfert de leurs régimes de retraite, par quatre cadres supérieurs, le secrétaire général Pierre Lefrançois, un secrétaire général adjoint, Pierre Beaudet, l'avocate en chef Suzanne Jalbert et la directrice des Finances, Thieu-Quan Hoang.

« Depuis quand un contractuel prend-il des décisions sans en parler à ceux qui l'ont embauché? » demande M. Forcillo, qui est d'avis que les contractuels sont plus vulnérables que les employés permanents parce qu'ils n'ont aucune sécurité d'emploi.

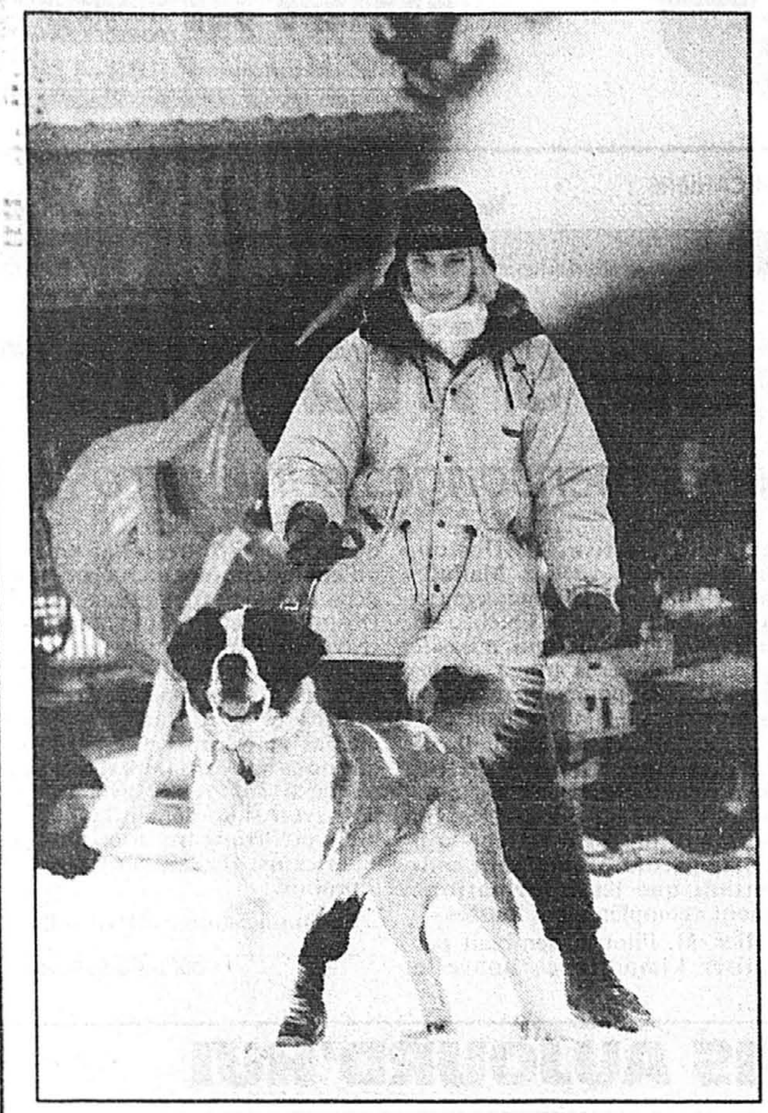
Parmi les contractuels, on remarque aussi le nom de Réjean Séguin, qui était directeur général de la 5e Biennale des villes d'hiver, qui s'est tenue à Montréal au début de 1992 à la demande du maire Jean Doré. La rumeur voulait, le printemps dernier, que M. Séguin devienne le directeur général de la nouvelle paramunicipale responsable notamment du Biodôme.

Le poste a été accordé à quel-

VOIR VILLE EN A 2

ROYAL
Économisez jusqu'à 640$ par couple pour 1 sem.
Auto incluse pour 10$ p/p pour 1 sem. à l'achat de 2 billets A/R
JANVIER EN FLORIDE
PRIX UNIQUES
Valide pour les départs entre le 31 déc. 92 et le 27 jan. 93
$379 AVION + HÔTEL - 1 SEM. 2 sem. 499$
ORLANDO Crown Hotel, A-1 Motel
DAYTONA Pirate's Cove
FORT LAUDERDALE Lauderdale Beach
$479 AVION + HÔTEL - 1 SEM. 2 sem. 689$
ORLANDO Days Inn Lake Dockside
CLEARWATER Gulf Sand's
ST-PETERSBURG Snowden
$579 AVION + HÔTEL - 1 SEM. 2 sem. 899$
FORT LAUDERDALE Ramada Resort
ST-PETERSBURG Howard Johnson
POMPANO Ramada
ORLANDO Holiday Inn
WEST PALM BEACH
SINGER ISLAND Sheraton
Présélectionnez votre siège et obtenez la chance de gagner une croisière d'un jour aux Bahamas avec Discovery Cruise Line
Ces prix sont par pers. base double, basés sur les départs.
ORLANDO/DAYTONA - le mercredi: suppl. sam 40$
FORT LAUDERDALE (Le mardi: suppl jeudi + 20$, dim + 20$, lundi + 10$)
ST-PETERSBURG - le samedi
WEST PALM BEACH - le vendredi
TPS, QUAD, aucune réduction. Places limitées. Tous les suppléments de la brochure sont applicables. Prix et conditions peuvent changer sans préavis. Taxes et services inclus. N.B. AUCUN TRANSFERT.
JET USA INC.
VACANCES HOLIDAYS
La Connexion Floride
Consultez votre agent de voyage

## Demain dans *La Presse*



**CAHIER VIVRE**

### Le look skieur rétro

■ Simples et fonctionnels, les vêtements de ski n'ont plus le côté frimeur et m'as-tu vu qu'on a toujours envié sur les pistes. Ils se portent aussi bien à la campagne qu'à la ville, sur un jeans ou un pantalon fuseau. Et comble de bonheur, ils gardent au chaud... même à -30 degrés Celcius! Délaissant les vêtements plus à la mode, les consommateurs se soucient davantage de la qualité. Ils recherchent des pièces plus classiques, qu'ils pourront porter saison après saison. Mais si le look skieur se fait rétro, les matériaux n'en sont pas moins nouveaux et même avant-gardistes. À lire demain dans le cahier Vivre de *La Presse*.

## Anniversaires

### *Le bilan du Massacre des Innocents serait exagéré*

*Associated Press*

*SAN FRANCISCO*

■ Le Massacre des Innocents, relaté par Saint Matthieu et que l'Église commémore trois jours après Noël, le 28 décembre, n'a vraisemblablement pas eu l'ampleur que lui a donnée généralement l'imagination populaire, estime Paul Maier, un professeur de l'Université du Michigan-Ouest.

Les Écritures relatent que le massacre fut ordonné par le roi Hérode qui, ayant appris par les Mages la naissance de Jésus et craignant la venue au monde d'un rival, ordonna que soient exterminés tous les enfants de Bethléem âgés de moins de deux ans. Saint Joseph, averti en songe, conduisit la Sainte Famille à l'abri en Égypte, d'où elle ne revint qu'à la mort d'Hérode.

La liturgie byzantine parle de 14 000 victimes, la syriaque de 40 000.

Selon le professeur américain, Bethléem, petite ville de 1000 ou 2000 habitants, ne pouvait pas compter à l'époque plus d'une trentaine d'enfants des deux sexes de moins de deux ans, ce qui ramènerait probablement à 15 le nombre des garçons tués par les soldats de Hérode.

M. Maier est d'avis que l'exagération a porté atteinte à la crédibilité de l'événement.

Pour autant, dit-il, le fait que l'historien juif du premier siècle Flavius Josèphe n'en ait pas parlé, ne signifie pas que le massacre n'a pas eu lieu. Il n'en a probablement pas eu connaissance et, s'il l'a su, il s'intéressait davantage aux autres atrocités commises par Hérode à la fin de son règne.

## Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

• à Montréal : Centre des donneurs de sang, 2991 est, rue Sherbrooke, Centre commercial Maisonneuve (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h;

• à Montréal : Place Alexis-Nihon, 1500, rue Atwater, de 10 h à 17 h;

• à Montréal : Complexe Guy-Favreau, niveau 00, 200 ouest, boul. René-Lévesque, de 10 h à 17 h;

• à Dollard-des-Ormeaux : Galeries des Sources, parrainée par le Club Lions de Pointe-Claire & Ivanhoé Inc., 3237, boul. des Sources, de 10 h à 17 h.

**La quotidienne** — Tirage d'hier — à trois chiffres **007** — à quatre chiffres **3257**


| | | | |
|---|---|---|---|
| **ABONNEMENT** Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30 | 285-6911 | **ANNONCES CLASSÉES** Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 | 285-7111 |
| **RÉDACTION** | 285-7070 | **GRANDES ANNONCES** Détaillants | 285-7202 |
| **PROMOTION** | 285-7100 | National, Télé+ | 285-7306 |
| **COMPTABILITÉ** | | Vacances, Voyages | 285-7265 |
| Grandes annonces | 285-6892 | Carrières et professions, nominations | 285-7320 |
| Annonces classées | 285-6900 | | |

La Presse

*LA PRESSE* est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement : numéro 1400 • Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

MARDI 29 DÉCEMBRE 1992 **53-2-01**



LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

**285-7111**


## SUITE DE LA UNE

### JAPONAIS

**Au tour des Japonais de s'indigner**

bec, aucun communiqué n'a été envoyé aux États-Unis pour faire la rectification. Les porte-parole de la société d'État déplorent par ailleurs les effets qu'a pu prendre une nouvelle non fondée. « La campagne de Tom Dostou a eu ses effets; des gens, aux États-Unis et ailleurs dans le monde, sont maintenant convaincus que le communiqué est pure vérité », a déclaré le représentant d'Hydro, Guy Versailles, qui dit craindre les conséquences pour Hydro, qui a déjà perdu un important contrat d'électricité avec l'État de New York, le printemps dernier.

Plusieurs entreprises américaines pourraient en effet hésiter de plus en plus avant de conclure un contrat avec Hydro-Québec, à l'avenir. « Certains commencent à associer Hydro avec des ennuis, sachant qu'un contrat avec nous risque d'attirer manifestants et journalistes à leurs portes », précise Guy Versailles.

En outre, selon lui, plusieurs citoyens américains croient dur comme fer toute affirmation provenant d'un groupe autochtone. « Il y a des gens qui se disent que c'est écœurant ce que Hydro fait aux Amérindiens; on inonde des territoires aussi grands que la France, on utilise les chars d'assaut et l'armée, on extermine des populations entières; voilà les effets d'une telle campagne, même si c'est tout à fait farfelu », poursuit-il.

Jusqu'à maintenant, peu de grands journaux américains ont repris les propos tenus par Tom Dostou, mais plusieurs hebdomadaires ont cité les grandes lignes de son communiqué. Rappelons qu'un groupe de moines bouddhistes a entrepris sur la foi de ces affirmations une grande marche qui les mènera à Malioténam, vers le 20 janvier, pour appuyer les Montagnais traditionalistes. À raison de 30 kilomètres quotidiennement, ils devraient traverser la frontière canadienne ces jours-ci.

Le projet de barrage de la rivière Sainte-Marguerite fait face depuis janvier 1992 à une série de manifestations de la part des Montagnais de Malioténam. Cette bataille politique a même eu ses échos devant les tribunaux depuis que le conseil de la bande voisine, celle de Uashat (Sept-Îles), en faveur du projet, a demandé une injonction contre ses frères traditionalistes pour qu'ils cessent leurs manifestations.

Gilbert Pilot et certains Montagnais de Malioténam doivent d'ailleurs comparaître devant la Cour du Québec, le 13 janvier, pour répondre à une accusation d'outrage au tribunal, pour avoir défié cette injonction. M. Pilot soutient que de nouvelles barricades pourraient être érigées par les siens à cette occasion. □

### CONGÉ

**40 décès sur les routes du Québec au cours du congé de Noël**

du boulevard Gouin, à Pierrefonds, vers 14 h. Selon la police, le vieillard aurait ignoré les feux de circulation.

Une collision entre deux véhicules survenue vers 17 h 15 sur Scenic Road, dans le canton de Sutton, près de la frontière américaine, a enfin coûté la vie à un autre homme.

**La pire tragédie**

La pire tragédie du congé est survenue samedi vers 21 h 30 quand six personnes ont perdu la vie dans un accident survenu sur la route 185, à sept kilomètres au nord de Saint-Louis des Ha-Ha (60 km au sud de Rivière-du-Loup). L'accident a impliqué deux véhicules. Les quatre passagers du premier, immatriculé au Nouveau-Brunswick et circulant en direction sud, sont décédés: il s'agit de **Caissie Stanislas**, 23 ans, de Tabufintak (N.-B.), **Breau Joseph Florent**, 41 ans, de Grand Bay (N.-B.), **Jackson Waltey**, 45 ans, de Grand Bay, et **André Lamonde**, 26 ans, de Sillery. Dans le second véhicule, immatriculé au Québec et circulant en direction nord, **Jenny Dumont**, 34 ans, de Ville Dégelis, et **Gaétan Lévesque**, 34 ans, de Saint-Pierre de Montmagny, sont décédés tandis qu'une enfant de 10 ans, **Stéphanie Dumont**, a été légèrement blessée.

Un face-à-face a fait un mort et quatre blessés graves, dimanche vers 18 h 20, sur la 127e Rue, à la sortie de Saint-Georges de Beauce.

**Joseph Rivest**, 80 ans, de Châteauguay, a perdu le contrôle de son véhicule, dimanche vers 18 h, sur l'autoroute 440 à Laval. Sa voiture est allée heurter un lampadaire et l'individu serait mort sur le coup.

Deux personnes ont péri dimanche midi dans une autre collision frontale causée par la chaussée enneigée et glissante de la réserve faunique des Laurentides. **Lucien Lapointe**, 45 ans, de Chicoutimi, et son neveu de 15 ans, **Pascal**, sont décédés après que le véhicule dans lequel ils prenaient place eut dérapé.

Deux personnes âgées ont perdu la vie sur la route 25, samedi vers 16 h 30, à Saint-Roch-de-l'Achigan, près de Lachenaie. Le véhicule des deux victimes a heurté une automobile qui venait en sens inverse. Celle-ci a pris feu mais l'occupant a pu s'en sortir.

À peu près à la même heure, un homme de 48 ans, **Jean-Yves Plamondon**, est décédé dans un accident de véhicule tout-terrain à Sainte-Adelphe, près de Shawinigan. L'homme déblayait son terrain avec son véhicule. Alors qu'il poussait la neige dans une fosse creusée au fond de sa cour, les roues avant du véhicule ont glissé, surplombant ainsi le vide, et le conducteur a été projeté avec violence contre la chaîne qui entourait la fosse, par mesure de sécurité. Il aurait alors succombé à une crise cardiaque.

Toujours samedi, vers 13 h, une femme de 55 ans est décédée à Montréal. La voiture dans laquelle prenait place, du côté passager, **Janine Panetta** est entrée en collision avec un taxi. L'époux de la victime et le chauffeur ont été blessés. Selon les premières constatations, il semble qu'un des deux conducteurs, aveuglé par le soleil, ait grillé un feu rouge.

Samedi vers 1 h, **Lucienne Tellier**, âgée de 67 ans, est morte après avoir perdu le contrôle de son véhicule sur la route 138, à Berthier.

Une résidante de Saint-Raphaël-de-Bellechasse, âgée de 44 ans, est décédée lors d'une collision survenue vendredi vers 3 h à Saint-Gervais-de-Bellechasse. **Gaétanne Dion** prenait place, côté passager, dans la camionnette conduite par son mari. Celui-ci n'a pu éviter une camionnette stationnée sur le 1er rang de Saint-Gervais.

Le 24 décembre, une autre perte de contrôle d'un véhicule a coûté la vie à **Marc Gagné**, 37 ans, de Prévost. L'accident est survenu sur une route de cette municipalité, vers 21 h. Le véhicule de la victime s'est retrouvé au fond d'un ravin d'environ sept mètres de profondeur.

La soirée de Noël a également été assombrie par une tragédie routière survenue à Black Lake, lorsqu'une résidante de Thetford Mines, **Hélène Grenier**, 34 ans, est morte au volant de son véhicule à la suite d'un face-à-face survenu vers 20 h 45. La collision a aussi fait un blessé grave.

Un peu plus tôt, vers 19 h 25, un Lavallois de 31 ans, **William Foster**, est décédé sur la route 138. L'homme a perdu le contrôle de son véhicule dans le village de Saint-Sulpice et a heurté un poteau.

**Solange Sauvé-Billette**, âgée de 76 ans, est décédée, toujours le 24 décembre, vers 15 h, lorsque l'automobile qu'elle conduisait a dérapé et est entré en collision avec un muret de ciment sur la route 202, à Venise-en-Québec.

Moins d'une demi-heure plus tôt, à 14 h 40, la route a fait une victime à Limoilou.

Vers 3 h 20, le 24 décembre, un résidant de Sainte-Claire-de-Bellechasse, **Robert Carrier**, 40 ans, a été éjecté de son véhicule lorsque celui-ci a capoté sur la route Sainte-Thérèse, à Sainte-Hénédine, près de Sainte-Marie-de-Beauce. Le conducteur a traversé la ligne médiane de la route et a dérapé sur la chaussée glissante jusque dans un fossé.

Un peu plus tôt, vers 2 h 15, une résidante de Québec âgée de 41 ans, **Léonie Hébert**, est décédée sur la route 185, à Saint-Antonin, près de Rivière-du-Loup. La conductrice du véhicule dans lequel la victime prenait place se serait endormie et l'automobile a heurté un garde-fou.

Dans la nuit du 23 au 24 décembre, deux incendies ont causé la mort de deux personnes, l'une à Saint-Félix-de-Kingsey, dans la région de Trois-Rivières; l'autre aux Escoumins, dans la région de Baie-Comeau. Dans le premier cas, la victime, âgée de 78 ans, se serait rendue à son garage pour allumer son poêle à bois et se serait accidentellement brûlée. Dans le second cas, l'incendie s'est déclaré dans le sous-sol d'une résidence, vers 2 h. Le corps de **Nelson Martel**, 30 ans, a été découvert au milieu des débris.

Une collision frontale survenue dans une courbe de la route 344, vers 23 h, le 23 décembre, a causé la mort de **Benoît Boucher**, 21 ans, de Fassett. L'accident a eu lieu à Cushing.

Toujours dans la soirée du mercredi 23, vers 22 h 45, **Bruno Daraîche** a perdu la vie dans une collision survenue sur la route 132, à Carleton. La victime, âgée de 26 ans, résidait à Saint-Léonard.

Un homme de 76 ans, **Lionel Darveau**, de Ham Sud, est décédé vers 18 h dans une collision frontale survenue le 23 décembre sur l'autoroute 55, près de Richmond.

**Manon Goulet**, 27 ans, qui a été victime d'un accident de la route, le 22 décembre, a succombé à ses blessures le 24. La jeune femme avait fait un dépassement dans une courbe avant de percuter un véhicule qui venait en sens inverse. □

— Presse Canadienne et *La Presse*



**Des soldats des troupes spéciales canadiennes sont arrivés hier par hélicoptère à Belet Huen, près de la frontière éthiopienne. Leur installation dans cette ville constitue l'objectif final de la présence canadienne en Somalie.** PHOTO ASSOCIATED PRESS

### GUERRE

**Deux chefs de guerre se réconcilient à Mogadiscio**

La famine a eu toutefois des effets terribles. Selon Pascal Mauchle, responsable local de la Croix-Rouge, plus de 100 enfants mouraient encore quotidiennement de faim il y a neuf mois à peine.

Les vivres arrivent désormais dans cette localité, mais il est essentiel que la population se sente en sécurité. « Ce n'est qu'alors qu'ils pourront réorganiser leur société », a souligné Pascal Mauchle.

**Réconciliation**

Entre-temps, à Mogadiscio, plus de 10 000 personnes brandissant des rameaux symbolisant la paix ont célébré le démantèlement de la « ligne verte » qui divisait la capitale depuis plus d'un an.

Le général Mohamed Farah Aidid et le président autoproclamé Ali Mahdi Mohamed, souriants, se sont serré la main.

« Nous manifestons aujourd'hui pour notre unité, pour la paix et pour la réconciliation. Nous sommes amis », a dit Aidid, tandis que des femmes portant des foulards éclatants scandaient des slogans appelant à l'unité. « Nous en avons assez des fusils et des affrontements », criait un participant.

Les deux chefs de guerre avaient signé samedi, sous l'égide de l'ambassadeur américain Robert Oakley, un accord mettant fin aux combats à Mogadiscio et supprimant la « ligne verte » qui marquait la frontière entre leurs territoires respectifs.

Après le renversement de l'ancien président Mohamed Siad Barre, en janvier 1991, Ali Mahdi Mohammed et Mohamed Farah Aidid s'étaient lancés dans une lutte féroce pour conquérir le pouvoir. Ces combats avaient plongé la Somalie dans l'anarchie, provoquant une famine qui a déjà tué plus de 300 000 personnes.

Malgré cet effort pour restaurer la paix, pillages, agressions et coups de feu demeurent monnaie courante à Mogadiscio. Une vague d'attaques a été signalée ces derniers jours contre l'aéroport et le port, pourtant hautement protégés par les troupes de l'opération « Rendre l'espoir ».

Des marines américains gardant l'entrée de l'aéroport ont abattu hier un homme armé qui s'en prenait à une équipe de l'agence de télévision Visnews. Le Somalien a été tué après avoir ouvert le feu à l'aide d'une Kalachnikov sur les soldats. Il faisait partie d'un groupe de trois hommes qui tentaient de voler le matériel de deux techniciens, à 50 mètres à peine du poste de marines.

De nombreux bandits armés qui ont pillé au cours de ces derniers mois les vivres destinées aux victimes de la famine ne dépendent, en effet, d'aucun des deux chefs de guerre. □

### VILLE

**La Ville compte 96 « contractuels » à son emploi**

qu'un d'autre (Gilles Desaulniers de Parcs Canada) et M. Séguin a signé un contrat avec la Ville à titre de chargé de dossiers et de missions en matière de relations internationales et institutionnelles. L'échelle salariale se situe entre 65 710 $ et 79 100 $. Il s'occupe notamment du dossier du déménagement de l'Hôtel-Dieu.

Dans les documents qu'elle a fournis à M. Forcillo, la Ville a refusé de divulguer les échelles salariales de certains contractuels, dont les deux « médecins examinateurs », une avocate en droit du travail, Annie Gerbeau, d'une chargée de projets en consultation publique, Murielle Leduc, du chef de division des programmes publics et éducatifs pour le fonds des équipements scientifiques, Johanne Landry, etc.

La responsable de l'élaboration de la politique de gestion intégrée des déchets de la Ville, Diane Deschamps, est la personne la mieux classée au chapitre de l'échelle salariale parmi les contractuels actuels, sa rémunération se situant entre 70 780 $ et 81 230 $.

L'administration a confié récemment à des personnes ayant déjà un statut de contractuelles, Nicole Stafford et Andrée Corriveau, des postes reliés aux négociations avec les syndicats de la Ville. Elles sont respectivement secrétaire du comité patronal et responsable des relations avec la presse. □

La Presse

# Les lagunes de Mercier seront décontaminées

## *Le ministère de l'Environnement publiera un appel d'offres le 6 janvier*

*Presse Canadienne*

■ Le ministère québécois de l'Environnement publiera un appel d'offres le 6 janvier en vue de la décontamination des lagunes de Mercier, au sud de Montréal, selon TVA.

Le réseau de télévision affirme avoir appris que le ministère a rejeté l'ultime proposition de la compagnie Laidlaw.

Les lagunes de Mercier sont polluées par des millions de litres de produits dangereux depuis nombre d'années.

Le 16 novembre dernier, le ministère de l'Environnement avait ordonné à la compagnie de décontaminer le site, à défaut de quoi il ferait exécuter les travaux et lui refilerait la facture.

Selon TVA, l'entreprise a dépêché à Québec toute sa haute direction afin de présenter une ultime proposition. Elle aurait alors proposé d'effectuer des travaux de décontamination, mais sans procéder à l'excavation des sols pollués.

Après avoir suspendu son ordonnance, le temps de vérifier si elle était à l'abri de toute contestation devant les tribunaux, le ministère a finalement décidé, a précisé TVA, d'aller de l'avant.

Dans une lettre expédiée à la compagnie et dont le réseau a pris connaissance, le titulaire du ministère, Pierre Paradis, écrit que la proposition soumise par Laidlaw est irrecevable.

«Les informations dont nous disposons nous indiquent que la solution consiste à extraire la source de contamination et à traiter ou entreposer les sols contaminés d'une manière acceptable, écrit le ministre... Je considère votre proposition irrecevable et le ministère procédera à l'appel d'offres devant mener à l'exécution des travaux».

Le gouvernement estime que les travaux pourront être réalisés à un coût de 35 à 70 millions mais certaines sources sont d'avis qu'il s'agit là d'un chiffre conservateur et que la facture totale pourrait atteindre 150 millions.

Les travaux pourraient durer deux ans. La compagnie Laidlaw a déjà eu gain de cause récemment quand la Cour du Québec l'a acquittée d'avoir émis dans l'environnement un contaminant provenant de barils et de condensateurs enfouis à cet endroit. Le ministère de l'Environnement a toutefois décidé d'en appeler de ce jugement.

Il y a une vingtaine d'années, quelque 54000 tonnes de déchets toxiques, surtout des huiles, ont été déversés dans les lagunes de Mercier.

# La Croix-Rouge lance le *Marathon pour la vie*

■ La Croix-Rouge a lancé son *Marathon pour la vie* dont l'objectif est d'accueillir 4000 donneurs de sang en quatre jours, depuis hier jusqu'à jeudi.

En organisant ce sprint humanitaire, la Croix-Rouge veut s'assurer d'une réserve suffisante pour contrer toute menace de pénurie ou encore de baisse dramatique de la banque de sang.

Aujourd'hui mardi, la Croix-Rouge tient quatre cliniques: au Centre des donneurs du 2991 est, rue Sherbrooke, de 9h à 20h; au Complexe Guy-Favreau, niveau 00, de 10h à 17h; à la Place Alexis-Nihon, de 10h à 17h; et au centre commercial Galerie des Sources, à Lachine, de 10h à 17h.

Demain mercredi, les donneurs ont encore rendez-vous au Centre des donneurs de sang de la rue Sherbrooke (9h à 18h) et à la Place Alexis-Nihon (10h à 17h), ainsi qu'à Brossard, à la Place Portobello (10h à 17h).

Jeudi, dernier jour de ce sprint, la Croix-Rouge tient cliniques à son Centre des donneurs de sang de la rue Sherbrooke (de 9h à 16h30), à la Place Alexis-Nihon (de 10h à 17h) et au Centre 2000, à Laval, de 10h à 17h.

Dans un communiqué diffusé hier, la Croix-Rouge rappelle que «la santé et la vie de milliers de Québécois dépendent annuellement de la contribution gratuite et volontaire de donneurs de sang. En 1991, ajoute-t-on, 55000 Québécois ont bénéficié des dons de sang fournis par les 296990 donneurs bénévoles.

La Croix-Rouge, on le sait maintenant, a la mandat d'assurer la gestion du programme provincial du sang et elle rappelle qu'un donneur peut donner du sang à tous les 70 jours, soit cinq fois par année.

Enfin, précise encore la Croix-Rouge, comme il n'y a aucun substitut au sang humain, toute transfusion est effectuée en cas d'extrême urgence.

# Poignardé au coeur

■ Shelley Ann Rice, 27 ans, soupçonnée d'être l'auteur d'un meurtre au deuxième degré, commis le jour de Noël vers 15h, a comparu hier au Palais de justice de Montréal.

La jeune femme originaire de la Barbade, appréhendée sur les lieux du meurtre, aurait, au cours d'une querelle, tué d'un coup de couteau au coeur son ami John Adams, 28 ans, d'origine jamaïcaine, qui la visitait à son domicile du 2250 boulevard Grand, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce.

La victime de ce 76e meurtre commis cette année dans le territoire de la CUM était connue des policiers — pour des affaires de vol et de stupéfiants —, tout comme la présumée meurtrière, qui devait déjà comparaître en janvier prochain, notamment pour un vol par effraction.

Un mandat d'arrestation avait aussi été émis contre la prévenue, qui avait omis de se présenter en Cour à la date prévue.

Écrouée depuis le 25 décembre, un délai un peu plus long que d'ordinaire à cause des congés fériés, Shelley Rice restera en prison jusqu'à sa prochaine comparution, le 5 janvier 1993, date fixée pour la communication de la preuve.

Comme tous les prévenus soupçonnés de meurtre, elle subira son procès en Cour supérieure, devant un jury.

# Attentat contre un restaurateur de Berthierville

■ Une explosion a causé des dommages, tôt hier matin, au restaurant Marco de Berthierville. Personne n'a été blessé par l'explosion de l'engin, qui avait été placé près de l'entrée du gaz du restaurant situé sur le boulevard Gilles-Villeneuve.

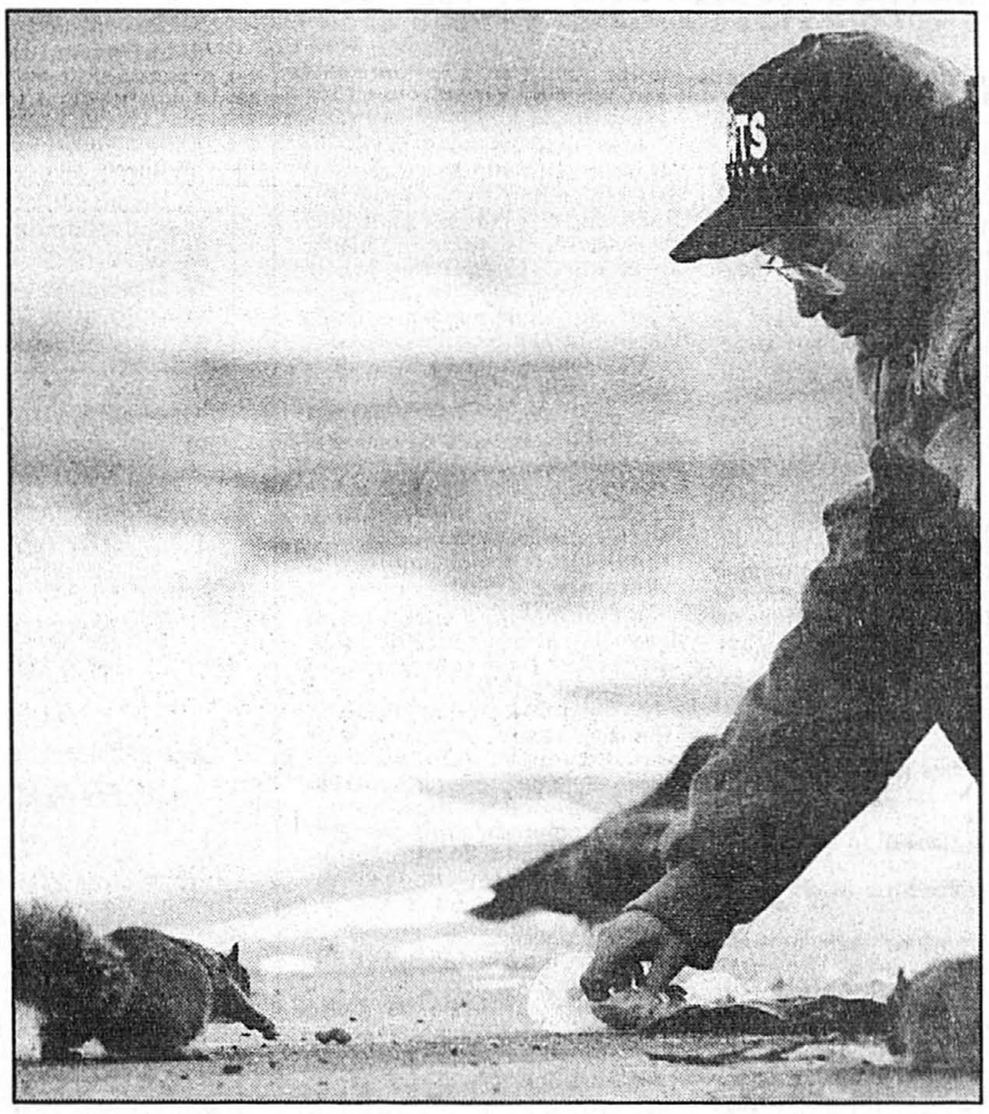
Constatant les dégâts, un passant a donné l'alerte. Les propriétaires du restaurant ont déjà été la cible d'un tel attentat.

Il y a quelques mois, l'explosion s'était produite dans les mêmes circonstances, cette fois à leur établissement de Louiseville.

Les membres de la section des explosifs de l'unité des crimes contre la propriété sont venus inspecter, par mesure de précaution, la voiture de l'un des propriétaires, stationnée sur les lieux, qui n'était cependant pas piégée.

# Toujours en attente d'une vraie tempête





*Les enfants espèrent depuis des semaines la première vraie tempête de neige qui n'est pas encore venue. Les jours de vacances — trop peu nombreux — se gaspillent à l'attendre, dans un paysage désolé de fin d'automne. Nulle part ne se dresse de bonhomme de neige, et pas une bataille epique n'a encore été livrée, faute de matière première pour construire l'indispensable fort. Trois jours après Noël, ces grandes glissades de l'île Notre-Dame, qui pourraient procurer de grandes joies et des émotions fortes, restent donc toujours inoccupées, parfaitement inutiles. Pendant ce temps, sur l'île voisine, Sainte-Hélène, un écureuil, prudent, continue malgré tout de faire des provisions en prévision d'hypothétiques jours de neige, en profitant des largesses de ce visiteur.*

PHOTOS JEAN GOUPIL, *La Presse*

# Un buveur sur cinq conduit en état d'ébriété

■ Chaque année, au Québec, 22 p. cent environ des buveurs occasionnels prennent le volant avec les facultés affaiblies par l'alcool, et cette proportion risque évidemment d'augmenter sensiblement à l'occasion des fêtes.

En fait, plus d'un consommateur sur cinq admet avoir pris les commandes de sa voiture moins d'une heure après avoir avalé deux verres d'alcool.

Le Québec n'est pourtant pas la province où l'on court le plus de risques de rencontrer sur son chemin des conducteurs en état d'ébriété. Une enquête pancanadienne révèle en effet qu'en Saskatchewan, c'est un automobiliste sur trois qui se trouve dans cette situation, tandis qu'au Manitoba, 23 p. cent des buveurs n'hésitent pas à prendre la route après avoir consommé un verre de trop.

L'alcool est responsable de la moitié des morts occasionnées par les accidents de la route au Canada et aux États-Unis. Des recherches effectuées au Canada ont établi que plus de 55 p. cent des personnes mortes au volant avaient de l'alcool dans le sang, et que 31 p. cent d'entre elles affichaient un taux d'alcolémie dépassant de deux fois la limite permise.

L'enquête a établi par ailleurs que ce sont les Canadiens les plus instruits et qui ont de bons revenus qui boivent le plus fréquemment. Par contre, les personnes peu instruites et à faibles revenus, si elles boivent moins souvent, le font chaque fois en plus grande quantité.

Enfin, les motifs invoqués pour boire denotent que les Québécois se distinguent ici aussi du reste du Canada; car alors que le besoin de «socialiser» est le premier motif invoqué dans le reste du Canada pour consommer de l'alcool, au Québec, c'est d'abord pour arroser un repas que l'on boit.

# La plainte du professeur Gateff ne vise que le secteur anglophone

**JEAN-PIERRE BONHOMME**

■ La plainte que le professeur André Gateff, du High School de Rosemere, a récemment présentée à l'Office de la langue française ne concerne que les communications écrites adressées au personnel enseignant du secteur anglophone de l'institution. C'est ce que l'enseignant a précisé à *La Presse*.

M. Gateff enseigne le français dans les secteurs anglais et français de cette école secondaire protestante. Il signale que, si l'information traitée par la direction de l'école ne cible que les élèves du secteur anglais, la direction «ne juge pas utile de traduire sa note de service pour les professeurs francophones». Pourtant, fait-il valoir, l'article 26 de la Charte de la langue française est très explicite: «...une version française de ces communications doit cependant être établie par l'organisme ou le service à la demande de toute personne qui doit en prendre connaissance dans l'exercice de ses fonctions». Il juge cette attitude discriminatoire car les enseignants du secteur français, eux, reçoivent des communications bilingues. Il demande donc à l'Office et à la Commission des droits de la personne d'en juger.

Toutefois souligne-t-il, contrairement à ce qu'on lui a fait dire dans notre article de dimanche dernier, il reconnaît que les communications générales au Rosemere High School ciblant tous les élèves des deux secteurs sont rédigées dans les deux langues.

Par ailleurs les communications écrites adressées au personnel enseignant sont, depuis deux mois, «en général mais pas systématiquement» rédigées dans les deux langues. Le professeur, aussi, ne veut pas laisser entendre, en formulant sa plainte, que la commission scolaire Laurenval, de qui dépend le Rosemere High School, refuse le principe général du bilinguisme dans ses communications écrites. Le litige, dit-il, provient du fait que la direction du Rosemere High School «interprète la loi à sa manière».

Le Rosemere High School compte 850 élèves dont 130 de culture française.

# L'EXPRESS DU MATIN

### CUBANA: UNE LONGUE ATTENTE

■ Une centaine de touristes québécois en partance vers Cuba ont finalement pu s'envoler de Mirabel vers la «perle des Antilles», hier après-midi, après 48 heures d'une longue attente. Samedi, ils étaient 150 à prendre le départ pour des vacances au soleil quand, soudain, le Tupolev 54 de la compagnie aérienne Cubana a dû faire demi-tour, arrivé en bout de piste. Fatigués d'attendre, une cinquantaine d'entre eux ont décidé de rentrer chez eux.

### IMMACULÉE-CONCEPTION

■ Un incendie qui s'est déclaré en début de nuit dimanche au Centre Immaculée-Conception, rue Papineau à Montréal, aura finalement causé plus de peur que de mal. Selon le Service de la prévention des incendies de Montréal, le feu aurait pris naissance au sous-sol de l'édifice, dans le sauna des hommes, provoqué par un court-circuit. Le vestiaire des hommes a été endommagé par les flammes, la cafétéria et une salle de musculation aussi. Dès hier matin, les activités du Centre Immaculée-Conception, fondé par le père Marcel de la Sablonnière, reprenaient leur cours normal.

### RÉCOMPENSE DE 25000$

■ La récompense offerte pour trouver le meurtrier de Chantal Brochu vient d'être portée à 25000 $. Chantal Brochu est cette jeune femme de 22 ans qui avait été étranglée et violée puis abandonnée derrière l'église Saint-Germain d'Outremont, le 19 septembre dernier. Pour essayer de résoudre cette affaire, la femme qui vient de donner 5000 $ à l'organisme Jeunesse au Soleil avait déjà, en octobre, fait publier dans les grands quotidiens montréalais la photo de Chantal Brochu et un portrait-robot de ce jeune homme qui l'avait abordée au bar Clandestin de l'Université de Montréal et qui pourrait bien être le meurtrier. La donatrice anonyme — une femme d'affaires en vue de la région de Montréal, mère de deux jeunes filles — compatit avec la famille de la victime et espère que la substantielle récompense aidera à retrouver l'auteur du crime. Le reste du montant de la récompense a été fourni par un homme d'affaires, qui a donné 10000 $, un ami de la famille Brochu, qui a fait don de 5000 $ et un groupe de femmes qui a aussi réuni 5000 $. Tout renseignement peut être communiqué à la section des homicides de la police au 280-2777 ou au 280-2070 ou encore à Jeunesse au Soleil, au 842-6822.

### ACCIDENT AU CENTRE SPORTIF

■ Un jeune homme de Berthier est décédé hier à l'hôpital de Lanaudière de Joliette, apparemment des suites d'un accident survenu dimanche, au centre sportif la Montagne Coupée de Saint-Jean-de-Matha. Martin Raymond, un résidant de Saint-Jean-de-Matha âgé de 19 ans, employé du centre sportif, s'était plaint de douleurs au ventre. Mais il se serait néanmoins rendu chez son amie, sans se faire examiner par un médecin. La jeune femme, qui essayait en vain de réveiller son ami hier matin, a d'abord cru à une blague. Puis elle a appelé les ambulanciers, pensant que Martin Raymond souffrait peut-être d'une commotion cérébrale. Mais le jeune homme ne respirait plus et son décès a été constaté à l'hôpital.

### LA TERRE A TREMBLÉ À MONTRÉAL

■ Un tremblement de terre qui aurait atteint environ 2,5 sur l'échelle de Richter a été enregistré hier vers 10h45, à 25 kilomètres au nord de Montréal. Selon le père Paul-Émile Tremblay, du laboratoire sismologique du Collège Jean-de-Brébeuf, il y avait toutes les indications d'un tremblement de terre, mais peu de gens ont pu le ressentir. La région a connu un séisme semblable le 2 septembre dernier.

### DES MÉDECINS DÉNONCENT

■ Une centaine de médecins omnipraticiens et spécialistes diplômés hors Québec dénoncent la «politique irréaliste de rejet et de marginalisation» du ministère québécois de la Santé et des Services sociaux, ainsi que de la Corporation professionnelle des médecins du Québec. Ces médecins, qui sont citoyens canadiens ou résidents permanents au Québec, attendent depuis plusieurs années d'être intégrés dans le système de santé québécois et de pratiquer leur profession. Et cela même s'ils sont tous détenteurs d'un diplôme reconnu par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), s'ils ont subi avec succès l'examen d'évaluation du Conseil médical du Canada, s'ils sont prêts à pratiquer dans des régions éloignées désignées — où le Québec souffre d'une grave pénurie de médecins — et à s'orienter vers les spécialités en demande. Dans un dossier préparé par l'organisme qui les regroupe, l'Association des médecins diplômés hors Québec, ces derniers reprochent au ministère de la Santé et des Services sociaux d'appliquer à leur endroit une politique discriminatoire et de leur octroyer des postes au compte-gouttes.

# La CSN veut une enquête

■ La Confédération des syndicats nationaux (CSN) exige que la Commission des droits de la personne reprenne son enquête sur des plaintes de discrimination salariale déposées par des travailleuses des secteurs public et parapublic.

En conférence de presse hier, la vice-présidente de la CSN, Mme Claudette Carbonneau, a précisé que ce dossier traine depuis plus de cinq ans.

Pour faire avancer les choses, la CSN a déposé la semaine dernière une requête en mandamus contre la Commission des droits de la personne pour forcer la reprise de l'enquête.

Les premières plaintes de discrimination salariale ont été portées en 1987 pour 14 titres d'emploi touchant environ 20000 travailleuses. Le mois dernier, une série de plaintes ont été déposées pour 59 autres titres d'emploi. Depuis 1987, c'est près de 100000 travailleuses des secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux qui seraient victimes de discrimination salariale.

Selon la vice-présidente de la CSN, l'enquête piétine parce que la Commission des droits de la personne manque de fonds et que le Conseil du trésor tarde à octroyer des fonds supplémentaires.

«Il est tout de même curieux que le Conseil du trésor, qui prétend qu'il n'y a pas de discrimination salariale faite aux femmes, soit justement l'organisme qui a pris jusqu'à présent tous les moyens pour que des vérifications sur ses propres allégations ne puissent être réalisées par la Commission des droits de la personne», déclare Mme Carbonneau.

# La FTQ souhaite un sommet pour accélérer la création d'emplois

*Presse Canadienne*

■ La Fédération des travailleuses et des travailleurs du Québec a réclamé, dans son message de fin d'année, la tenue un sommet économique pour relancer l'emploi.

«Qu'Ottawa et Québec se préoccupent enfin de remettre les gens au travail. Étant donné le marasme épouvantable de l'économie, alors que le nombre des sans-emploi et des assistés sociaux atteint des sommets jamais vus, les gouvernements se doivent d'intervenir pour redresser la situation», a déclaré le président de la FTQ, Fernand Daoust.

Il a par la suite indiqué que les Brian Mulroney et Robert Bourassa pourraient suivre l'exemple de Bill Clinton aux États-Unis, qui, à peine élu et avant même d'assumer la présidence du pays, a convoqué un large sommet sur les problèmes de l'économie.

«Au cours d'une réunion publique de deux jours, employeurs, syndicalistes, économistes et experts sur diverses questions ont pu offrir leurs avis à M. Clinton sur les moyens de surmonter les difficultés de l'heure», a rappelé M. Daoust.

Selon la FTQ, réunir ainsi les grands agents de l'économie serait tout indiqué, ici.

«Il reviendrait à Ottawa, normalement, de convoquer un tel sommet, mais rien n'empêche le Québec, ou une autre province, d'en susciter la tenue. D'ailleurs, on se souviendra qu'au début des années 80, lors de la crise précédente, un sommet au Québec avait donné lieu à des initiatives heureuses, dont Corvée-Habitation», a rappelé M. Daoust.

Une telle réunion pourrait permettre d'arriver à un consensus sur une série de mesures propres à assurer la relance, croit-il. Car, pour la FTQ, il est clair que cette relance devra passer par un renforcement de la demande des consommateurs. C'est pourquoi



Fernand Daoust

la centrale préconise des mesures telles que la baisse des taux d'intérêt, l'allègement de la TPS et le lancement de grands programmes de travaux publics.

Selon la FTQ, ce ne sont pas les solutions qui manquent pour amorcer une sortie de crise, mais bien plutôt la volonté et le courage d'agir.

«Plusieurs suggestions valables ont été faites depuis quelques mois pour relancer l'économie. Que les gouvernements, à Ottawa et à Québec, indiquent leurs choix et mettent de l'avant des projets mobilisateurs», a dit M. Daoust.

Il a ajouté que «ce n'est pas en s'attaquant à nos acquis sociaux que les gouvernements, comme ceux d'Ottawa et de Québec ont eu trop tendance à le faire ces dernières années, parviendront à résoudre nos difficultés économiques et à nous remettre sur la voie du progrès».

Pour la FTQ, l'exemple parfait de ce qu'il ne faut pas faire a été donné par le gouvernement fédéral, il y a quelques semaines, avec son projet de modification de la loi de l'assurance-chômage.

«Au lieu de faire la guerre aux chômeurs et aux chômeuses, c'est le chômage qu'Ottawa devrait tenter de combattre», a répété M. Daoust.

Il a par ailleurs indiqué que le gouvernement du Québec devrait s'inspirer de ce qui se fait en Ontario pour rendre justice aux travailleuses: «Cette province s'est donné une loi très efficace pour forcer les employeurs, du secteur privé comme du secteur public, à respecter l'équité salariale et elle est maintenant en train d'instaurer l'équité en matière d'emplois.»

Au sujet du travail au noir, qui a des conséquences désastreuses pour les travailleurs de la construction, en même temps qu'il prive le fisc québécois de rentrées annuelles considérables, le président de la FTQ s'est fait cinglant: «Au lieu de lancer ses 'bouboumacoutes' aux trousses des plus démunis pour empocher quelques dizaines de millions de dollars, Québec devrait s'occuper du travail au noir et de ces centaines de millions en impôts non payés qui filent entre ses doigts.»

Enfin, au sujet du débat sur la langue que le gouvernement Bourassa a décidé de relancer, Fernand Daoust, tout en reconnaissant qu'il puisse créer «un effet de diversion par rapport à la crise économique», y voit une occasion à saisir.

«Nous allons tout mettre en oeuvre pour que le débat linguistique ne conduise pas à un affaiblissement de la loi 101, mais contribue au contraire à la renforcer, aux chapitres de la francisation des milieux de travail, de l'éducation et de l'affichage», a conclu le président de la FTQ.

# La «révolution culturelle» s'est poursuivie en 92, au Québec, dans les relations de travail

*Presse Canadienne*

■ Dans le milieu du travail, 1992 aura été l'occasion de confirmer le virage amorcé l'an dernier vers des relations de travail plus saines, malgré la conjoncture économique difficile et d'innombrables licenciements.

Le Québec a continué de vivre sa «révolution culturelle» sur le plan des relations de travail. Concertation, consultation, partenariat sont devenus les thèmes à la mode, les passages obligés. Patrons et travailleurs parlent collectivement de productivité, de nécessité d'améliorer la formation de la main-d'oeuvre.

Ce climat sain s'est traduit par un nombre très peu élevé de conflits, qu'il s'agisse de grèves ou de lock-out.

Au ministère du Travail, le département des statistiques indique que de janvier à octobre 1992, 128 conflits de travail ont eu cours au Québec. Il s'agit d'un nombre exceptionnellement peu élevé.

Ces grèves ou lock-out ont touché 10385 travailleurs, soit le nombre le plus bas des 20 dernières années.

Le nombre de jours-personnes perdus, 339794, est également le plus bas des 20 dernières années.

### Secteur public

Dans le secteur public, une entente est intervenue au mois de mai avec la CSN, la FTQ, la Fédération des infirmières, le Syndicat des professionnels du gouvernement et le Syndicat des fonctionnaires provinciaux.

Les employés de l'État ont touché une augmentation de salaire de trois p. cent, le 1er juillet. Le Conseil du trésor avait vainement tenté d'étaler cette augmentation déjà prévue, à cause des difficultés financières du gouvernement. Mais après une négociation serrée, les parties en sont finalement venues à cette entente au mois de mai.

Une entente distincte a été paraphée avec les 110000 membres de la CEQ. Ce contrat de deux ans prévoit entre autres l'établissement d'une liste d'ordre de rappel pour le personnel enseignant, les professionnels et le personnel de soutien des commissions scolaires qui ont un statut précaire.

### Dossiers d'intérêt

Les principales centrales syndicales ont été fort actives durant la campagne référendaire, prenant position publiquement contre l'entente de Charlottetown.

Elles se sont aussi intéressées de plus près au dossier de la formation professionnelle et de l'adaptation de la main-d'oeuvre, avec la création par le gouvernement du Québec de la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre.

La CSST a continué d'alimenter les débats au sein du mouvement syndical, notamment à cause de sa santé financière précaire. Son déficit atteint les 587 millions.

La nouvelle loi 35 a été adoptée, puis mise en vigueur le 1er novembre dernier. Elle crée notamment un service de conciliation et apporte diverses modifications au processus décisionnel en matière médicale.

### La FTQ plus autonome

La plus grosse centrale syndicale du Québec, avec ses 400000 membres, la FTQ, a décidé en 1992 de prendre ses distances du Congrès du travail du Canada, la centrale pancanadienne avec qui elle a des liens structurels et administratifs.

La FTQ veut être plus autonome. Les nouveaux rapports qu'elle tisse avec le CTC prendront forme en 1993. Pour le moment, les dirigeants de la Fédération des travailleurs du Québec cherchent encore à en tracer les paramètres, à déterminer jusqu'où ira leur autonomie. Entretemps, les relations demeurent cordiales avec le CTC et son président Bob White.

La décision de la FTQ de prendre son envol s'est manifestée par un geste symbolique, au congrès du CTC, en juin à Vancouver. Par tradition, la FTQ désignait elle-même le représentant du Québec au sein du CTC. Toutefois, le candidat de la FTQ Guy Cousineau ayant été défait par Jean-Claude Parrot, du Syndicat des postiers, ses délégués ont symboliquement quitté la salle.

Ce geste n'était que l'aboutissement de divergences de vues qui couvaient depuis longtemps entre la FTQ et le CTC. A titre d'exemple, le CTC appuyait l'entente de Charlottetown, alors que la FTQ militait farouchement contre.

### Réforme à la CEQ

La Centrale de l'enseignement du Québec a aussi vécu une année «historique» en réformant ses structures.

Les modifications apportées à l'interne visent à mieux refléter la réalité de la CEQ d'aujourd'hui, c'est-à-dire une centrale qui s'est diversifiée dans les loisirs, les communications, les garderies et la santé, en plus de son traditionnel contingent de syndicats de l'enseignement.

### Construction

Dans la construction, à la suite de la campagne de changement d'allégeance syndicale, la CSN-Construction représente maintenant moins de 15 p. cent de l'ensemble des ouvriers.

Le décret de la construction vient à échéance le 30 avril prochain.

## RÉSULTATS Loto-Québec

Banco — Tirage du 92-12-28

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 4 | 7 | 14 | 17 | 23 |
| 25 | 27 | 30 | 32 | 34 |
| 39 | 41 | 47 | 48 | 49 |
| 60 | 66 | 67 | 68 | 70 |

Prochain tirage: 92-12-29

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

## RÉSULTATS Loto-Québec

Loto-Québec

649 — Tirage du 92-12-26

11 13 16 17 19 20

Numéro complémentaire: 37

| | GAGNANTS | LOTS |
|---|---|---|
| 6/6 | 4 | 581 113,00$ |
| 5/6+ | 8 | 87 166,90$ |
| 5/6 | 416 | 1 341,00$ |
| 4/6 | 19 262 | 55,50$ |
| 3/6 | 315 127 | 10,00$ |

Ventes totales: 17 333 721,00$
Prochain gros lot (approx.): 2 300 000,00$
Prochain tirage: 92-12-30

Extra — Tirage du 92-12-26

| NUMÉROS | LOTS |
|---|---|
| 292327 | 100 000 $ |
| 92327 | 1 000 $ |
| 2327 | 250 $ |
| 327 | 50 $ |
| 27 | 10 $ |
| 7 | 2 $ |

Banco — Tirage du 92-12-26

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 3 | 5 | 10 | 19 | 20 |
| 22 | 23 | 24 | 26 | 29 |
| 30 | 32 | 34 | 37 | 40 |
| 46 | 47 | 57 | 60 | 63 |

Prochain tirage: 92-12-28

Select 4 — Tirage du 92-12-26

3 5 14 27 28 36

Numéro complémentaire: 25

MISE-TÔT 15 18 39 42

| GAGNANTS | LOTS |
|---|---|
| 113 | 442,40$ |

| | GAGNANTS | LOTS |
|---|---|---|
| 6/6 | 1 | 1 000 000,00$ |
| 5/6+ | 4 | 6 564,70$ |
| 5/6 | 47 | 372,40$ |
| 4/6 | 2 306 | 35,40$ |
| 3/6 | 34 572 | 5$ |

Ventes totales: 1 072 137,00$
Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00$

TVA, le reseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.




ATTENTION CHÛTE DES PRIX!

Dès le 26 décembre, toute notre collection exclusive de manteaux de fourrures sera offerte à des rabais allant de 30 à 70%!
Un événement comme ça, ça vaut le détour! Nous absorbons les taxes.

Fourrures McComber depuis 1895
Naturellement

440 DE MAISONNEUVE OUEST, MONTRÉAL 514-845-1167
OUVERT: 26 DÉC. DE 13-17 H., 28 AU 31 DÉC. DE 10-18 H.
FERMÉ: 27 DÉC.



Ah

LES CHANCEUX!

Skiez les stations 5 étoiles



*Ça n'arrive pas qu'aux autres ! Tous les abonnés peuvent gagner*

*Voici les abonnés chanceux qui gagnent 2 billets de ski pour l'une des stations 5 étoiles.*

| | |
|---|---|
| M. Béland de Sainte-Thècle | N° 200620B01 |
| M. Montplaisir de Trois-Rivières O. | N° 201491M03 |
| Mme Monette de Verdun | N° 210138M07 |
| Mme Stock de Montréal | N° 210690S00 |
| M. Fortin de Montréal | N° 211100F02 |
| M. Bienvenue de Pont-Viau | N° 213366B04 |
| M. Sénécal de Montréal | N° 223242S00 |
| Mme Domingue de Saint-Hubert | N° 224333D03 |
| M. Sorhany de Longueuil | N° 224444S00 |
| Mme Garceau de Montréal | N° 229014G01 |
| M. Depas de Saint-Laurent | N° 230802D03 |
| M. Perron de Montréal | N° 237359P01 |
| Mme Schmidt de Dorion | N° 244006S00 |
| M. Durant de Lorraine | N° 248161D00 |
| M. Hébert de Brossard | N° 264592H02 |
| Mme Couture de Granby | N° 269072C00 |
| M. Girouard de Granby | N° 269204G01 |
| M. Meunier de Châteauguay | N° 280015M01 |
| Mme Boyer de Châteauguay | N° 280072B01 |
| M. Gawett de Jonquière | N° 291010G07 |

*Quotidiennement, jusqu'au 2 janvier 1993, nous publierons les noms de 20 chanceux et chanceuses. Ils gagneront automatiquement 2 billets de ski pour l'une des stations 5 étoiles. La valeur totale des prix offerts est de 16 800 $. Vous pouvez obtenir les règlements à La Presse. Un délai de 3 semaines peut s'écouler avant la réception des prix.*




*Les chanceux ont composé le*

285-6911

*pour s'abonner.*

*Faites comme eux!*

La Presse

# Luitjens devra passer le reste de sa vie en prison

*Reuter-PC*

*ASSEN*

■ La justice néerlandaise a rejeté hier le pourvoi présenté par Jacob Luitjens, un collaborateur nazi, et confirmé la sentence de réclusion à perpétuité prononcée contre lui en 1948.

Âgé de 73 ans, Jacob Luitjens a été incarcéré en novembre aux Pays-Bas, après avoir été extradé par le Canada. La Cour a refusé de tenir un nouveau procès, arguant que Luitjens avait soumis sa demande trop tard.

«La demande ne peut pas être entendue puisque M. Luitjens a dépassé la date limite», a expliqué un porte-parole, Jurgen Muenzebrock. Les procédures d'un second procès auraient dû être enclenchées dans les 14 jours suivant le verdict, comme l'exige la loi néerlandaise.

L'intéressé n'était pas présent lors du jugement mais, lors de sa comparution il y a deux semaines, il avait exprimé des remords et demandé le pardon de ses victimes.

L'accusé pourra faire appel de ce récent jugement. Sa demande de pardon doit toujours être entendue par le tribunal, qui n'a fixé aucune date pour la procédure. Luitjens sera, en attendant, placé sous bonne garde.

La justice néerlandaise n'accordera probablement pas le pardon complet à Luitjens, mais il pourrait bénéficier d'une sentence réduite en raison de son grand âge et de sa santé chancelante.

Jabcob Luitjens avait demandé la cassation d'un premier jugement rendu en 1948, qui le condamnait à la prison à perpétuité, et avait réclamé un nouveau procès parce que, disait-il, il n'était pas présent lors des premières auditions de sa cause.

Il affirme n'avoir pris connaissance du verdict de culpabilité de 1948 qu'au début des années 80. Il a demandé un second procès lorsqu'il est devenu clair que les autorités canadiennes le déporteraient vers son pays d'origine.

À titre de membre de la police volontaire nazie, il a dénoncé plusieurs Juifs néerlandais et travailleurs de la résistance aux forces nazies qui occupaient les Pays-Bas durant la Seconde Guerre mondiale.

Luitjens a été emprisonné par les Néerlandais tout de suite après la Libération, en 1945, mais s'est échappé en Allemagne, où il a passé un an et demi dans un camp de réfugiés Mennonites. Il s'est ensuite rendu au Paraguay, d'où il s'est envolé pour le Canada en 1968.

Alors professeur de botanique à l'Université de Colombie-Britannique, Luitjens s'est vu retirer sa citoyenneté canadienne et a été extradé par le Canada le mois dernier, accusé d'avoir menti au sujet de ses activités durant la guerre.



Jacob Luitjens PHOTO CP

# Le Canada va enquêter sur 20 criminels de guerre nazis

*Presse Canadienne*

*TORONTO*

■ Le gouvernement fédéral s'apprête à débusquer une vingtaine de criminels de guerre nazis vivant au Canada, selon le bureau fédéral des criminels de guerre.

M. Peter Kremer, chef du bureau, a indiqué qu'il n'y avait pas de garanties de succès, étant donné l'âge avancé des témoins et des suspects. Il a remarqué que, par le passé, certains étaient décédés durant l'enquête.

« Nous ne sélectionnons pas plus de 20 suspects pour enquêter prioritairement, mais cela va prendre beaucoup de travail et beaucoup de chance pour que la moitié d'entre eux comparaissent devant les tribunaux. »

C'est la première fois que le bureau fédéral d'enquête réagit publiquement aux critiques qui l'accusent d'être intentionnellement lent à pourchasser les présumés nazis vivant au Canada.

Depuis que le Code criminel a été amendé en 1987, afin de permettre des procédures judiciaires contre les présumés criminels de guerre, le bureau a recommandé quatre poursuites. Elles ont toutes échoué.

Le bureau soutient que sa décision d'améliorer sa stratégie, à la suite des échecs précédents, est la raison de ce retard.

Cette nouvelle stratégie nécessitait un accès direct aux milliers de documents classés dans les archives de l'Europe de l'Est et de l'ancien Bloc soviétique, ainsi qu'aux anciens dossiers confidentiels du KGB sur les enquêtes et les procès des criminels de guerre.

L'objectif est de porter dès que possible des accusations de crimes contre l'humanité à l'endroit du plus grand nombre de suspects. Le gouvernement prévoit aussi retirer leur citoyenneté aux autres afin qu'ils puissent être déportés.

Le bureau, avec l'accord de la ministre de la Justice, Kim Campbell, a fixé au 31 mars 1994 la date limite pour passer à l'action. Le plan prévoit aussi qu'une seconde tranche des « meilleurs dossiers» doit être prête pour le 31 mars 1995, afin d'entamer des procédures.


PLUS QUE 3 JOURS!

La magie de la vente de l'année

La vente à prix sans profit

Jusqu'au 31 décembre 1992!

Depuis 9 ans, les consommateurs avisés se passent le mot! LA VENTE DE L'ANNEE de Dumoulin, c'est une VRAIE VENTE À PRIX SANS PROFIT*! Nous voulons commencer l'année 1993, l'entrepôt vide. Plus de 3$ millions d'appareils en vente!

Toute l'électronique, toute l'informatique... des CENTAINES de modèles, des MILLIERS d'appareils sont à vous à PRIX SANS PROFIT*, jusqu'à épuisement des stocks.

Profitez-en vite!

* Les prix sans profit ne s'appliquent que sur la marchandise en stock, payée comptant et emportée.

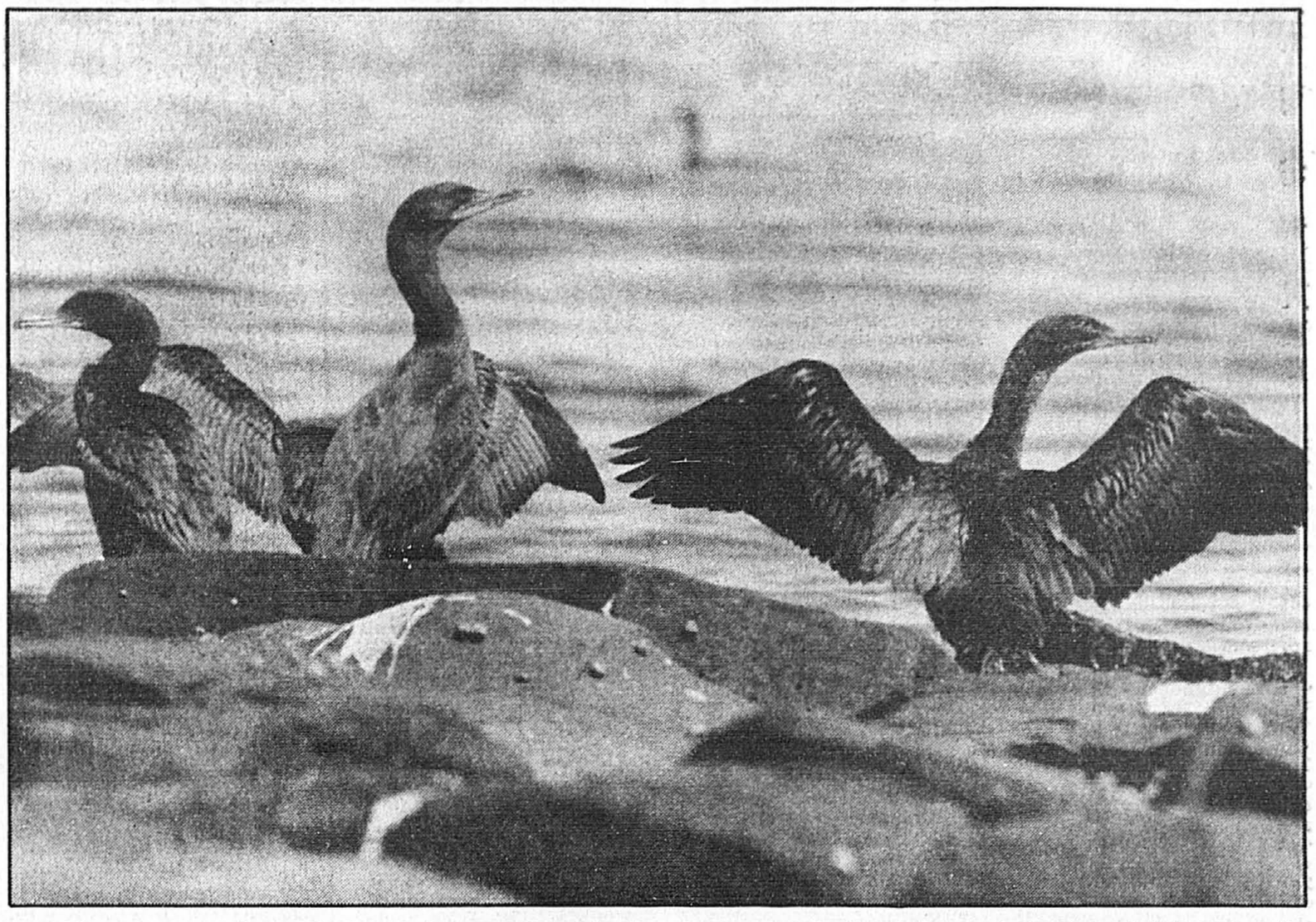
Canon SANYO SONY IBM
HEWLETT PACKARD Technics MITSUBISHI HITACHI
JVC Panasonic TOSHIBA Quasar
SHARP DENON MICOR DataTrain

SPEC Dumoulin

Électronique Informatique

MONTRÉAL: 8390 rue St-Hubert • 388-1122
LAVAL: 1599 Autoroute 440 ouest • 681-7770
LONGUEUIL: 2203 chemin de Chambly • 468-1993

MONTRÉAL: 8751 rue St-Hubert • 385-1777
LAVAL: 1533 Autoroute 440 ouest • 688-1001
LONGUEUIL: 2203 chemin de Chambly • 468-5651

Quand les cormorans, de grands oiseaux de mer noirs, nichent dans les arbres, ils en détruisent bientôt toute vie par leurs fientes acides. Des ornithologues croient cependant que si les cormorans avaient de belles couleurs vives plutôt que leur livrée sombre, on hésiterait à les détruire.

# Québec fait la guerre aux cormorans

## *Après avoir réduit leur population, Québec va contrôler leur nombre à l'avenir*

**PIERRE GINGRAS**

■ Après avoir détruit 20 000 couvées de cormorans et abattu 8000 oiseaux adultes afin de réduire leur population dans l'estuaire du Saint-Laurent, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche entend continuer à contrôler leur nombre dans l'avenir chaque fois qu'ils seront jugés trop abondants.

Cette éventualité est d'autant plus probable que le cormoran à aigrettes, de son nom scientifique, est en expansion partout en Amérique du Nord.

Mis sur pied en 1989, le programme d'élimination de 10 000 cormorans et la destruction de dizaines de milliers d'oeufs se termine en principe l'an prochain. Mais la chute de la population s'est produite plus rapidement que prévu, semble-t-il, et il n'est pas certain que l'abattage se poursuive au printemps.

On devra toutefois abattre un certain nombre d'oiseaux dans une petite colonie située dans une île, à l'est de Forestville, sur la Côte-Nord, afin de limiter son expansion.

Le contrôle de la population de cormorans dans l'estuaire a pour but de sauvegarder l'environnement, notamment le couvert forestier, d'une vingtaine d'îles du Saint-Laurent, de Montmagny à Matane.

Les fientes de l'oiseau sont très acides et détruisent rapidement la végétation là où l'on en retrouve des colonies. Une fois les arbres morts, les oiseaux quittent l'endroit pour s'installer ailleurs et il faudra parfois des décennies avant que les conifères puissent repousser à nouveau.

Dans l'estuaire, on comptait 6000 couples nicheurs en 1979, mais ce nombre avait triplé dix ans plus tard. L'objectif du gouvernement était de ramener la population à environ 20 000 cormorans adultes et à décourager les oiseaux de nicher dans les arbres.

Selon des chiffres qui proviennent cette fois du Service canadien de la faune, la population de cormorans atteignait les 27 000 oiseaux adultes au Québec en 1990.

### Même dans l'Ouest

Comme c'est le cas ailleurs sur le continent, leur nombre augmente partout sauf dans le territoire où on procède actuellement au contrôle.

Selon les biologistes, cette expansion (comme celle de plusieurs autres espèces d'oiseaux de mer) s'explique en partie par la hausse considérable de capelans et de lançons ces dernières années, une situation qui, elle, serait attribuable à la chute vertigineuse des populations de morues.

Faute de prédateurs, les petits poissons ont pu se multiplier, ce qui fait l'affaire des cormorans. Ce régime alimentaire plantureux a même permis une hausse de productivité de l'espèce au Québec, le nombre de petits passant de 1,5 à 2,8 oiseaux par nids au cours des vingt dernières années.

Souvent considéré comme un oiseau marin, le cormoran à aigrettes compte de très grandes colonies à l'intérieur des terres et ils sont nombreux dans l'Ouest canadien.

Là aussi, on croit que c'est en raison d'une chute du nombre de prédateurs importants dans les lacs qui ont amené une prolifération de petits poissons maintenant consommés par ces oiseaux ichtyophages.

Au Québec, près de la moitié de la population de cormorans niche dans les arbres, un tiers d'entre eux au sol et les autres, sur les parois des falaises. Ces oiseaux se reproduisent habituellement vers trois ans, mais certains sont plus précoces. Un couple produit une moyenne de 2,8 oiseaux.

Jusqu'à maintenant, le ministère a investi environ 40 000 $ par année pour éliminer les oiseaux, ceux qui nichent dans les arbres étant abattus au fusil alors que les nids au sol sont arrosés d'une substance huileuse qui empêche les oeufs de se développer. Selon le ministère, c'est cette dernière méthode qui sera utilisée pour maintenir la population de ce secteur à environ 10 000 couples nicheurs.

À l'avenir, ce sont les propiétaires des îles qui devront assumer les frais de ces contrôles, a fait valoir un porte-parole gouvernemental.

### Une action controversée

Dès son annonce en mai 1989, l'élimination des cormorans a été contestée par les groupes d'ornithologues et par certains biologistes. Plusieurs affirment qu'il est futile de vouloir tenter de limiter une population d'oiseaux puisqu'inévitablement les mesures de contrôles seront sans fin. Selon eux, les oiseaux ne feront que nicher ailleurs.

En effet, on constate qu'à l'extérieur de la zone où on effectue l'élimination des cormorans, les colonies ont pris beaucoup d'ampleur ces dernières années, notamment sur les îles de la Côte-Nord.

Pour sa part, l'Association québécoise des groupes d'ornithologues s'est toujours opposée à ces éliminations massives qu'elle trouve illusoires.

« À partir du moment où on commence à contrôler une population animale, on ne peut plus reculer. Il est évident que lorsque les oiseaux auront atteint le nombre désiré, leurs effectifs augmenteront à nouveau et il faudra appliquer de nouveaux contrôles. C'est une roue sans fin », explique le directeur général de l'organisme, M. Normand David.

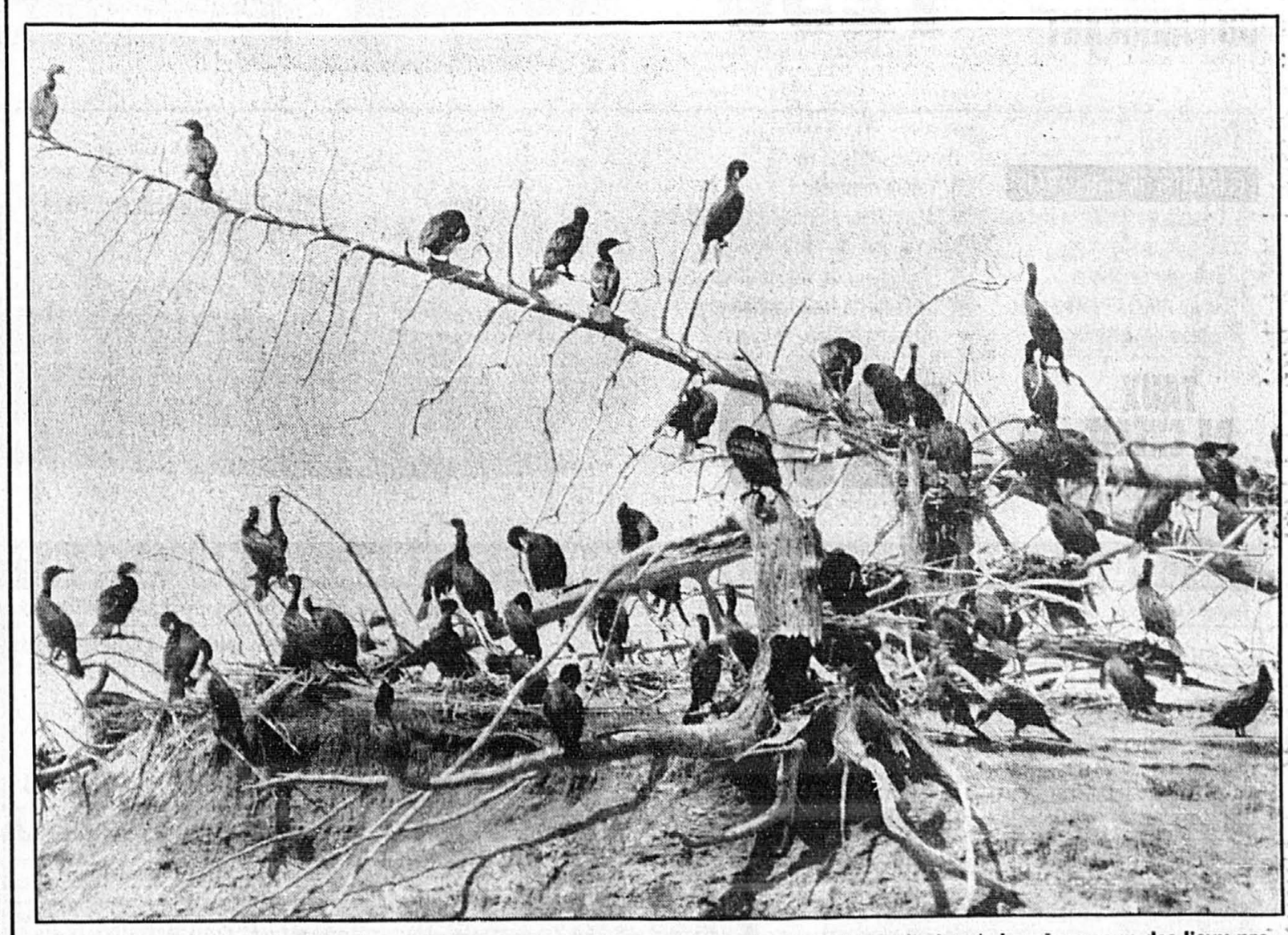
L'association ne s'oppose pas à ce que l'on prenne parfois des mesures préventives, localisée, comme cela est autorisé par la loi. Il se réjoui d'ailleurs de constater que les contribuables ne feront plus les frais de ces opérations.

Selon l'ornithologue réputé, les relations écologiques dans une population animales sont souvent extrêmement complexes et les interventions humaines restent toujours très délicates.

« On élimine les cormorans à un endroit, mais on est peut-être en train de cause des problèmes ailleurs en raison du déménagement de la population d'oiseaux », fait-il valoir.

M. David s'en prend aussi au fait que les mesures de contrôle de la population de cormorans risquent d'amener le public à considérer cette espèce comme nuisible. D'ailleurs, le cormoran échappe à la protection du gouvernement fédéral puisqu'il était justement considéré comme nuisible à l'époque.

« Il semble bien que la hantise des oiseaux noirs est encore présente chez nous, dit-il. Mais si, au contraire, le cormoran était paré de belles couleurs vives, il y a fort à parier qu'on aurait procédé avec beaucoup plus de retenue ».



L'invasion des îles du Saint-Laurent par le cormoran à aigrettes, un grand oiseau de mer, menace d'en détruire en quelques années toute végétation, éliminant du même coup des lieux propices à la reproduction d'autres espèces oiseaux.

# Un magasin combinant le dépôt de rebuts recyclables et la vente de produits écolos

*Presse Canadienne*

*WATERLOO, Ontario*

■ Chez Roy Weber, vendeur de produits écologiques, les clients qui apportent leurs rebuts recyclables reçoivent des bons applicables à l'achat d'articles vendus en magasin.

Le propriétaire du magasin Greenbacks, The Environment Store, croit que son idée de combiner un dépôt de produits recyclables et un commerce de produits «environnementaux» est sans précédent au pays.

Il accepte les produits de plastique et de carton que le programme local de ramassage des rebuts recyclables à domicile ne rend pas.

«Avant, ces produits étaient jetés à la poubelle, raconte un des consommateurs payés pour venir porter ses déchets dans les bacs à recyclage de Greenbacks, The Environment Store. Maintenant, nous les déposons à l'arrière du magasin, et Roy nous donne des coupons que nous pouvons utiliser à l'avant du magasin pour acheter ses produits.»

Chaque semaine, M. Weber trie les matériaux recyclables apportés à son magasin — il accepte tout, à condition que ce soit propre — et les emporte dans un dépôt plus important. C'est une façon pour l'entreprise d'aider l'environnement, explique-t-il.

En échange de leurs déchets, ses clients reçoivent des coupons d'une valeur de cinq cents pour chaque kilo de matériel recyclable remis.




**Roy Weber, propriétaire du magasin Greenbacks, The Environment Store, croit que son idée de combiner un dépôt de produits recyclables et un commerce de produits «environnementaux» est sans précédent au pays.**

Greenbacks ne vend que des produits sans danger pour l'environnement, des souliers de course et des boyaux d'arrosage faits de caoutchouc recyclé jusqu'aux articles de verre recyclé, en passant par les bijoux en imitation d'ivoire réalisés à partir de noix de la forêt tropicale, les portefeuilles en imitation de cuir faits de liège, et des sculptures de plastique recyclé dont la texture reproduit celle de la pierre à savon, jusqu'aux ouvrages sur les produits de santé naturels et à la nourriture organique pour bébé.

# Barrières au commerce interprovincial: les Canadiens peu touchés par leur suppression

■ Les premiers ministres fédéral et provinciaux ont beaucoup parlé des conséquences nuisibles des barrières au commerce interprovincial sur l'économie nationale, mais les Canadiens voient peu d'avantage personnel à éliminer ces barrières.

C'est ce qui ressort d'un sondage Gallup effectué dernièrement. Quarante-quatre p. cent des Canadiens pensent que l'élimination des obstacles au commerce interprovincial n'aurait aucun effet sur leur situation économique personnelle. Onze p. cent des répondants croient que la suppression de ces obstacles au commerce auraient un effet négatif sur leur situation économique personnelle, tandis que 30 p. cent croient que cela aurait un effet positif. Quinze p. cent des personnes interrogées n'ont aucune opinion sur la question.

Les Canadiens dans l'ensemble du pays voient peu d'avantage à éliminer les barrières au commerce interprovincial. Tandis que 49 p. cent des résidants de Colombie-Britannique pensent que la suppression des obstacles au commerce entre les provinces n'aurait aucune incidence sur leur situation économique personnelle, 47 p. cent des Ontariens et des résidents des provinces de l'Atlantique et 44 p. cent des résidents des Prairies partagent le même point de vue. Trente-neuf p. cent des Québécois n'entrevoient aucun effet sur leur situation économique personelle, tandis que 29 p. cent n'ont pas d'opinion précise.

Même s'ils ne se sentent pas touchés personnellement par les obstacles au commerce interprovincial, les Canadiens croient que

**SONDAGE GALLUP**

l'ensemble du pays tirerait avantage de l'élimination de ces obstacles. Cinquante-cinq p. cent des Canadiens pensent que la suppression des barrières au commerce aurait un effet positif sur l'économie nationale, tandis que 51 p. cent estiment que cela serait bénéfique pour l'économie de leur province. En outre, un Canadien sur deux (50 p. cent) est d'avis que l'élimination de ces barrières au commerce interprovincial aurait un effet positif sur la position concurrentielle internationale du Canada.

Les provinces et le gouvernement fédéral en sont venus à un accord il y a quelques semaines pour adopter une date limite se situant vers le milieu de 1994 pour en arriver à une entente sur la réduction des barrières au commerce interprovincial. D'après une étude de 1991 conduite par l'Association canadienne des manufacturiers, il y a environ 500 barrières au commerce interprovincial. L'Association estime que ces barrières coûtent à l'économie canadienne 6,5 milliards par an.

Les enquêteurs de l'Institut Gallup ont également demandé aux Canadiens s'ils étaient d'avis que le gouvernement fédéral devrait travailler à éliminer les barrières au commerce interprovincial même si les gouvernements provinciaux s'y opposent. Quarante-huit p. cent des répondants sont d'avis que le gouvernement fédéral devrait s'efforcer d'éliminer les barrières au commerce interprovincial, tandis que 34 p. cent s'y opposent et que 18 p. cent n'ont pas d'opinion. Il est intéressant de noter que les provinces de l'Atlantique sont la seule région où une majorité des répondants (44 p. cent) estiment que le gouvernement fédéral ne doit pas aller contre la volonté des provinces.,

Les résultats du sondage sont fondés sur des entrevues téléphoniques faites auprès de 1021 Canadiens, du 9 au 14 décembre. Un échantillon de cette taille est exact avec une marge d'erreur de 3,1 p. cent, 19 fois sur 20. Les marges d'erreur sont plus élevées pour les régions car les échantillons sont plus petits. Au Québec, 256 entrevues ont été effectuées et la marge d'erreur est de 6,2, 19 fois sur 20.

# La colline parlementaire à Ottawa vaut 386 millions

*Presse Canadienne*

*OTTAWA*

■ Que répondriez-vous si l'on vous demandait qu'elle est la valeur de la colline parlementaire, berceau de la démocratie canadienne? À quoi la compareriez-vous et à combien l'estimeriez-vous — 1 $? 100 millions $? 500 millions $? 1 milliard $ peut-être?

D'accord, la colline parlementaire présente, par elle-même, une importante valeur immobilière. Mais elle vaut davantage que trois vieux immeubles sis sur un terrain de 40 acres: elle est le coeur et l'esprit de la démocratie canadienne.

En fait, la véritable question à se poser est: «Quelqu'un peut-il véritablement estimer la valeur d'un tel symbole national?»

Ce sont quelques-unes des questions auxquelles doivent répondre les gens travaillant au bureau d'estimation immobilière d'Ottawa, depuis l'introduction d'un programme d'estimation de la valeur marchande.

Ce programme destiné à égaliser l'estimation immobilière dans la région Ottawa-Carleton, basé sur la valeur marchande de 1988, a été adopté en octobre par le conseil régional.

«Elle (la Colline parlementaire) n'a pas de prix et aucune comparaison n'est probablement possible», a indiqué Doug Hillman, le commissaire régional à l'évaluation du gouvernement ontarien.

«Mais, a-t-il ajouté, il faut tout de même estimer sa valeur, comme s'il s'agissait de n'importe quel autre immeuble.»

Et cela a été fait. Selon la valeur marchande de 1988, le siège de la démocratie canadienne vaut 386 547 000 $. Une augmentation d'environ 240 pour cent par rapport à sa valeur estimée en 1980, soit 159 893 000 $.

Le terrain en tant que tel est évalué à 300,6 millions $ et les trois bâtiments — les pavillons est, ouest et central, incluant la Tour de la paix — valent 86 millions $.

Cette réévaluation signifie que le gouvernement fédéral versera 9874 000 $ à Ottawa, pour l'utilisation de la colline.

# De la bisbille libérale dans York Centre

*Presse Canadienne*

*TORONTO*

■ Des dissidents libéraux fédéraux de la circonscription de York Centre, à Toronto, ont défié leur chef Jean Chrétien et les instances du parti, dimanche, et ils ont élu un exécutif non reconnu par le PLC.

Choqués de voir Jean Chrétien nommer l'ex-maire de Toronto, Art Eggleton, pour devenir le candidat libéral dans York Centre en vue des prochaines élections fédérales, plus d'une centaine de membres en règle du PLC ont élu dimanche un exécutif qui appuie plutôt la candidature de Peter Li Preti.

«La démocratie a parlé», commentait M. Li Preti, un conseiller municipal de North York, en banlieue de Toronto.

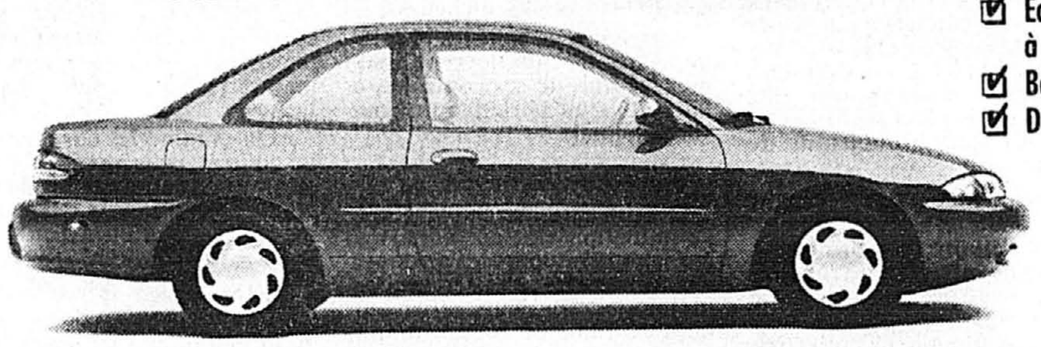
M. Chrétien avait nommé Art Eggleton en octobre dernier, après qu'un congrès national eut accordé au chef le pouvoir de déroger au processus habituel de nomination et de choisir lui-même le candidat libéral dans n'importe-quelle circonscription.

Mais M. Li Preti, qui récoltait depuis un an des appuis dans York Centre, a refusé de laisser sa place à l'ex-maire de Toronto. Ses supporteurs et lui estiment que l'exécutif libéral de la circonscription ne parle plus au nom de ses membres.

L'aile ontarienne du parti fédéral a déjà indiqué que l'élection de dimanche ne recevrait pas l'aval de l'exécutif national.


CHEZ CHRYSLER,
VOUS OBTENEZ DES RÉSULTATS.
Nous en faisons la preuve avec des offres imbattables.

DODGE ET PLYMOUTH COLT GL – EAGLE SUMMIT



ENSEMBLE 21A
- Servofreins à disques à l'avant
- Économique moteur de 1,5 L à soupapes multiples
- Boîte manuelle à 5 rapports
- Dégivreur de glace arrière

LOUEZ SANS VERSEMENT INITIAL POUR SEULEMENT 199 $ PAR MOIS POUR 48 MOIS*

ENSEMBLE 21B
- Plus direction assistée

LOUEZ SANS VERSEMENT INITIAL POUR SEULEMENT 215 $ PAR MOIS POUR 48 MOIS*

ENSEMBLE 22B
- Plus direction assistée et boîte automatique

LOUEZ SANS VERSEMENT INITIAL POUR SEULEMENT 227 $ PAR MOIS POUR 48 MOIS*

ENSEMBLE 22D

CLIMATISEUR SANS FRAIS
- Coussin gonflable standard du côté conducteur
- Boîte automatique
- Radio AM/FM stéréo, 4 haut-parleurs
- Essuie-glace de luxe à balayage intermittent
- Système de freins antiblocage offert en option

TAUX DE CRÉDIT DU FABRICANT** OU 1250 $ DE REMISE EN ARGENT**

DODGE SHADOW/ PLYMOUTH SUNDANCE



ENSEMBLE 22E

CLIMATISEUR SANS FRAIS
- Coussin gonflable standard du côté conducteur
- Boîte automatique
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes
- Volant ajustable
- Rétroviseurs extérieurs chauffants à commande électrique
- Régulateur de vitesse électronique
- Système de freins antiblocage offert en option

TAUX DE CRÉDIT DU FABRICANT** OU 1250 $ DE REMISE EN ARGENT**

DODGE SPIRIT/ PLYMOUTH ACCLAIM



OBTENEZ DES RÉSULTATS SUR D'AUTRES OFFRES IMBATTABLES :

| | |
|---|---|
| **Dodge Caravan/Plymouth Voyager** Taux de crédit du fabricant** ou 1000 $ de remise en argent** | **Dodge Ram à moteur diesel turbo Cummins** Taux de crédit du fabricant** ou 1000 $ de remise en argent** |
| **Dodge Dakota** Taux de crédit du fabricant** ou 750 $ de remise en argent** | **Dodge et Plymouth Colt – Eagle Summit** Taux de crédit du fabricant** ou 750 $ de remise en argent** |

CHRYSLER
JUSTE UN ESSAI ET VOUS SEREZ CONVAINCU.
CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER

Dodge · Plymouth · Camions Dodge · Camions Dodge · CHRYSLER · CHRYSLER · Jeep. · Eagle

* Le tarif mensuel de location est établi pour un terme de 48 mois sans versement initial et il est basé sur le P.D.S.F. incluant les frais de transport des modèles annoncés et le taux en vigueur du programme Location Clé d'Or. Cette offre, conditionnelle à l'approbation de Chrysler Crédit Canada ltée, est en vigueur du 3 décembre 1992 jusqu'à ce que Chrysler Canada limitée décide d'y mettre fin. Les dépôts de sécurité équivalents à un versement mensuel requis sont les suivants: 225$ pour 21A, 240$ pour 21B et 255$ pour 22B. Les offres de location ne s'adressent qu'aux particuliers et excluent un usage commercial des véhicules. Ces offres sont mutuellement exclusives et ne peuvent être combinées à aucune autre. Un versement initial peut être exigé, ce qui réduirait le montant des paiements mensuels. Ce contrat de location n'implique pas une obligation de rachat. Les paiements mensuels incluent les frais de transport et excluent les frais d'immatriculation, d'assurances, les taxes et autres frais pouvant s'appliquer. Les concessionnaires peuvent louer moins cher. Le preneur est responsable des frais tels que les contraventions, l'usure anormale du véhicule et le kilométrage excessif (100 000 kilomètres alloués sur la base d'une location de 48 mois. Coût par kilomètre supplémentaire: 0,06$). Comme les quantités sont limitées, il se peut que les concessionnaires aient à commander. **Ces offres sont mutuellement exclusives et ne s'adressent qu'aux particuliers achetant pour un usage personnel. Les demandes de crédit sont conditionnelles à l'approbation de Chrysler Crédit Canada ltée. L'offre de crédit du fabricant remplace la remise en argent. Les remises en argent incluent la TPS et sont offertes pour une durée limitée. Cette offre est en vigueur du 3 décembre 1992 jusqu'à ce que Chrysler Canada limitée décide d'y mettre fin. Dans les cas des véhicules loués à long terme par des particuliers, seule la remise s'applique. L'offre concerne les véhicules en stock chez le concessionnaire. Le programme Location Clé d'Or est offert pour certains modèles. Ces offres annulent et remplacent toutes les offres précédentes et ne peuvent être combinées à aucune autre. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.
***Certaines restrictions s'appliquent. Un autre choix de garanties est offert pour les modèles importés. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.

# Mines: règlement du litige entre Freewest, Canaco et Forbex

**CAMILLE BEAULIEU**
*collaboration spéciale*
*ROUYN-NORANDA*

■ Un litige qui a bousculé beaucoup de monde dans l'industrie minière du Québec vient de trouver sa solution. Après un an et demi de démêlés juridiques les compagnies Ressources Minières Freewest, Ressources Minières Canaco et Ressources Minières Forbex en sont arrivées à une entente hors-cour sur la propriété d'un groupe de 54 «claims miniers», au lac Pusticamica, à une cinquantaine de kilomètres de Lebel-sur-Quévillon dans le canton Benoist.

Ressources Forbex qui contestait ces droits, reconnait maintenant la propriété de Freewest sur 39 claims, et de Canaco sur six claims, du bloc de concessions minières en question.

En contrepartie Forbex obtient 1 p.cent de NSR (net smelter return), c'est à dire 1 p.cent des profits nets, après affinage, d'une éventuelle exploitation de six claims détenus conjointement par Freewest et Canaco dans le secteur. Forbex hérite aussi de 20 p.cent des intérêts détenus conjointement par Ressources Minières Canaco et Lyon Lake dans la même région.

Cette dernière concession a été ramenée à rien du tout hier par le président de Canaco, M. Yves Morissette, puisqu'il est prévu que Canaco peut tout récupérer en réinjectant 100 000 $ en travaux d'exploration d'ici la fin de février 1993.

Ressources Minières Forbex, dont le siège-social est à Rouyn-Noranda, avait semé stupeur et consternation dans l'industrie minière en mars 1991, en déposant des demandes d'enregistrement de propriété auprès du ministère de l'Énergie et des Ressources, sur 54 claims dans un secteur où Freewest venait tout juste d'annoncer une découverte aurifère importante. Forbex alléguait que ces claims, enregistrés depuis 1986 et 1989 par Canaco et Freewest, ne portaient aucun poteau de jalonnement.

La manoeuvre avait été qualifiée d'odieux chantage par certaines des parties lésées, et avait fait craindre une épidémie de contestations de claims un peu partout à travers la province.

La contestation de Forbex avait aussi ébranlé les titres de Freewest et Canaco, en hausse depuis l'annonce de la découvert aurifère de Freewest. Particulièrement le titre de Canaco qui avait bondi de 5 cents à 60 cents depuis janvier 1991, tandis que Freewest était passé de 3 $ à 4,90 $, et s'est stabilisé autour 40 cents après l'intrusion de Forbex.

Il y a deux semaines environ tous les administrateurs précédents de Forbex, dont plusieurs faisaient eux aussi l'objet de poursuites légales de Freewest et Canaco, ont remis leur démission. Le nouveau président du conseil d'administration est monsieur Gilles Fizet de Rouyn-Noranda, une personnalité non impliquée dans les démêlés avec Freewest et Canaco.

# Les Chinois provoquent la plus violente explosion de l'histoire

*Reuter*
*HONG KONG*

■ La Chine a à son actif la plus violente explosion non atomique provoquée de l'histoire.

L'armée chinoise a rasé hier le mont Paotai en y plaçant 12 000 tonnes de dynamite, dégageant ainsi le terrain pour agrandir un aéroport dans la zone économique spéciale de Zhulai, près de Macao.

L'explosion, déclenchée à 5h 50, a provoqué une onde de choc ressentie à Macao et aussi à Hong Kong où les sismologues ont dit que la déflagration équivalait à un tremblement de terre de magnitude 3,4 sur l'échelle de Richter.

«Des mesures techniques ont été effectuées pour ramener la magnitude du choc d'autour de quatre à 2,5 environ sur l'échelle de Richter», a rapporté l'agence Chine-Nouvelle.

Selon le Livre Guinness, le précédent record en la matière remontait à la fin de Seconde Guerre mondiale avec la destruction des fortifications navales allemandes de l'île d'Helgoland par 7 122 tonnes d'explosifs.

La bombe atomique d'Hiroshima représentait une puissance comparable à celle de 11 800 tonnes de TNT.



PHOTO PC

**Les grosses pinces pour un doigt coincé !**

*Les pompiers ont dû utiliser les pinces de désincarcération pour couper le tuyau de caoutchouc d'une pompe à essence d'une station-service de Québec, dimanche soir, après qu'un jeune homme de 19 ans se fut coincé le doigt dans le déclencheur du bec verseur de cette pompe. Incapable de dégager son doigt, le jeune homme a dû demander de l'aide et commençait à trouver le temps long, par une température de moins 15 degrés Celsius. L'homme été conduit à l'hôpital où son doigt a ete libere. Il a également été traité pour hypothermie et des engelures aux mains.*


Boutique
DAME Sélection MONSIEUR
60% 70% 80% 90%
SUR TOUT
ENTREPÔT 1043, AUTOROUTE « 13 »
GALERIES D'ANJOU, CARREFOUR LAVAL, ANGRIGNON,
CENTRE LAVAL, PL. VERSAILLES, GALERIES TERREBONNE
M1880122
FERMETURE
TOUT DOIT ÊTRE VENDU

ABORDAGE
MARIETTE CLERMONT
profite de l'extrême obligeance de ses fournisseurs
et de son talent de négociateur pour vous offrir
des valeurs sûres à prix piratés par
les soubresauts de l'économie.
Ses quatre magasins contiennent présentement
des trésors encore plus abordables que jamais
et chacun vous invite à passer à
l'abordage afin de profiter d'opportunités
de beaucoup plus irrésistibles que
celles qui vous ont été offertes en 82
lorsque le marché a fléchi.

mariette clermont
partage votre désir de vivre plus confortablement et
vous le prouve de façon non équivoque.
PROFITEZ-EN À SOUHAIT
ET VIVEZ HEUREUX.
OUVERT LE DIMANCHE
• MONTRÉAL •
6255, rue Saint-Hubert - 273-7711
2020, rue University - 845-7296
4300, rue De La Savane - 735-1242
• LAVAL •
2300, boul. Le Corbusier - 382-6870
L'EXPRESSION ACCESSIBLE DU BON GOÛT

LA GROSSE VENTE SAUVÉ
JUSQU'À 1/2 PRIX
Rabais extraordinaires de fin d'année
sur un grand choix de vêtements de première qualité pour hommes.
Les 26, 27, 28, 29, 30 et 31 décembre 1992
PREMIERS ARRIVÉS, PREMIERS SERVIS
2000 complets à 1/2 prix — 1/2 PRIX — Prix courant 325$ à 495$
5000 pantalons 1/2 prix — 1/2 PRIX — Prix courant 55$ à 70$ Tailles 28 à 44
Chandails 1/2 prix — 1/2 PRIX — Prix courant 35$ à 70$ P à TG
Chemises sport 1/2 prix — 1/2 PRIX — Prix courant 38$ à 55$
Vestons sport 1/2 prix — 1/2 PRIX — Prix courant 175$ à 295$
Chemises habillées 1/2 prix — 1/2 PRIX — Prix courant 28$ à 34$
Cravates 1/2 prix — 1/2 PRIX — Prix courant 16,50 à 35$
Pantalons — Prix courant 60$ à 85$ — 39,99 à 59,99
Paletots — Prix courant 115$ à 375$ — 89,99 à 249,99
Paletots 3/4 — Prix courant 90$ à 225$ — 79,99 à 159,99
Blousons — Prix courant jusqu'à 395$ — 79,99 et plus
Chemises sport — Prix courant jusqu'à 65$ — 24,99 et plus
Chaussettes — Prix courant 5$ — 3,69 la paire 3/10$
Sous-vêtement — Prix courant 8,50$ — 5,99
Gants — Prix courant jusqu'à 45$ — 32,99
Débardeurs — Prix courant 25$ à 70$ — 19,99 et plus
Ouvert tous les dimanches de 10 h à 17 h, excepté Place Ville-Marie
SAUVÉ
TOUT POUR LUI, À BON PRIX
La Grosse Vente continue jusqu'au dimanche 10 janvier 1993.
METRO Beaubien
Place Rosemère 435-6160
Carrefour Laval 681-9213
Centre Laval 688-6292
Galeries d'Anjou 351-6810
Carrefour Angrignon 365-1070
Promenades St-Bruno 461-2832
Place Ville-Marie 861-3990
Complexe Desjardins 281-1611
Plaza St-Hubert 273-6392 (6554 rue St-Hubert) Avec stationnement à l'arrière sur la rue Châteaubriand
Galeries Joliette 752-0950

Vite!
L'offre prend fin le
5 janvier 1993.

# Voici une offre de vos intérêts

# 2,9%*

de taux de crédit pour un maximum de

# 48 mois

**Festiva**
**Escort**
**Tracer**
**Mustang**

**Probe**
**Tempo**
**Topaz**
**Taurus**
**Sable**

**Thunderbird**
**Cougar**
**Grand Marquis**
**Crown Victoria**

POUR TOUTES LES VOITURES FORD, MERCURY, LINCOLN

*L'offre de remise en argent et l'offre de taux de crédit ne peuvent être combinées. Sur approbation de crédit, le taux de crédit est de 2,9 % pour un terme maximal de 48 mois. Exemple : pour un prêt de 15 000 $ à un taux annuel de 2,9 %, les mensualités s'élèvent à 331,35 $ pendant 48 mois. Coût de l'emprunt : 904,80 $. Considérant une remise en argent de 1 000 $, le prêt est de 14 000 $ à un taux de 12,5 %, soit des mensualités de 372,12 $ pendant 48 mois (coût de l'emprunt : 3 861,76 $). Quantité limitée. Voyez votre concessionnaire pour les détails. †Ford Série F à cabine simple et à cabine *châssis* seulement.

Vite! L'offre prend fin le 5 janvier 1993.

# qui tient compte et de plus encore...

## ou jusqu'à 2000 $*

## de remise en argent

**Lincoln Town Car**
**Lincoln Continental**
**Lincoln Mark VII**
**Aerostar**
**Série F†**

**Taux de crédit pour la location-bail aussi offert.**

**ET LES MODÈLES FORD AEROSTAR ET SÉRIE F† 1992.**

Ford

**Des idées qui font du chemin.**

# HONNEUR AUX MEILLEURES CRÉATIONS PUBLICITAIRES CANADIENNES

Les lauréats d'excellence en création publicitaire destinée aux journaux quotidiens ont été proclamés récemment lors d'un gala tenu à Toronto.

Le jury international était composé de sept membres de grande réputation, soit un Américain, un Britannique et cinq Canadiens, dont trois Québécois:

Coprésident du jury **Paul Lavoie**
Président de l'agence Taxi

Assistante directrice de la création **Raymonde Lavoie**
RTA Publicité

Vice-président création **Richard Leclerc**
Publicité Martin

Félicitations à tous les créateurs qui ont su reconnaître la valeur et la force des quotidiens pour atteindre leur groupe-cible. Les honneurs auxquels ils viennent d'accéder s'avéreront une source d'inspiration pour l'excellence en créativité dans l'utilisation des journaux quotidiens comme véhicule publicitaire.

## Gagnant du Prix Extra Or




**CATÉGORIE:**
**Campagne nationale grand format noir et blanc**

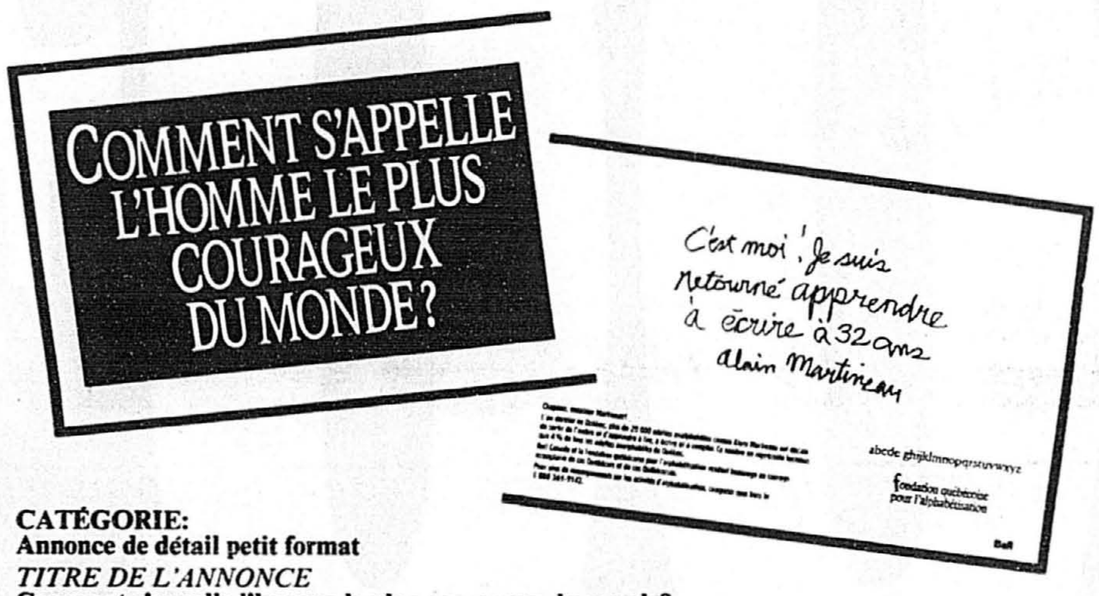
*TITRE DE L'ANNONCE*
**Elles ont toutes remarqué la nouvelle couleur de cheveux de la manucure mais aucune n'a remarqué sa nouvelle Asüna.**

**« C'est pas mon genre de voiture... » « Moi non plus! » « Je ne connais pas les autos, mais j'adore leurs annonces. »**

*ANNONCEUR / CLIENT*
**General Motors-Asüna**

*AGENCE*
**Cossette Communication-Marketing, Montréal**

## Gagnants d'un Prix Extra Argent




**CATÉGORIE:**
**Annonce de détail petit format**

*TITRE DE L'ANNONCE*
**Comment s'appelle l'homme le plus courageux du monde?**
**Faites une phrase avec courage**
**C'est quoi le comble de la fierté?**

*ANNONCEUR / CLIENT*
**Fondation québécoise pour l'alphabétisation**

*AGENCE*
**Cossette Communication-Marketing, Montréal**

*DIRECTEUR DE CRÉATION*
**Yvon Brossard et Benoit Pilon**

*DIRECTEUR ARTISTIQUE*
**Jean Lafrenière**

*PRODUCTION*
**Louis Dorval**




**CATÉGORIE:**
**Campagne nationale grand format noir et blanc**

*TITRE DE L'ANNONCE*
**Mont Saint-Louis**

*ANNONCEUR/CLIENT*
**S.H.D.M.**

*AGENCE*
**Tam Tam Publicité Inc.**

*DIRECTEUR DE CRÉATION*
**Tam Tam Publicité Inc.**

*DIRECTEUR ARTISTIQUE*
**Tam Tam Publicité Inc.**

*RÉDACTEUR*
**Tam Tam Publicité Inc.**

*PRODUCTION*
**Tam Tam Publicité Inc.**

*MAISON DE PRODUCTION*
**Tam Tam Publicité Inc.**

## Gagnants d'un Prix Extra Bronze




**CATÉGORIE:**
**Campagne nationale grand format noir et blanc**

*TITRE DE L'ANNONCE*
**Marc Mark Marx**
**Mère Maire Mer**
**Roy Roi Roy**
**Sol Sole Sol**
**Lavoie La Voix La Voie**

*ANNONCEUR/CLIENT*
**Radio-Canada**

*AGENCE* **Radio-Canada**

*DIRECTEUR DE CRÉATION*
**Raymond Guay**

*DIRECTEUR ARTISTIQUE*
**Gilbert Éthier**

*RÉDACTEUR* **Luc Leblanc**

*PRODUCTION* **Radio-Canada**

*MAISON DE PRODUCTION*
**Radio-Canada**

**CATÉGORIE: Annonce de détail grand format noir et blanc**

*TITRE DE L'ANNONCE*
**Nos p'tits poudings ne veulent pas finir chômeurs.**

*ANNONCEUR/CLIENT* **Provigo**

*AGENCE*
**Cossette Communication-Marketing**

*DIRECTEUR DE CRÉATION*
**Jacques Labelle**

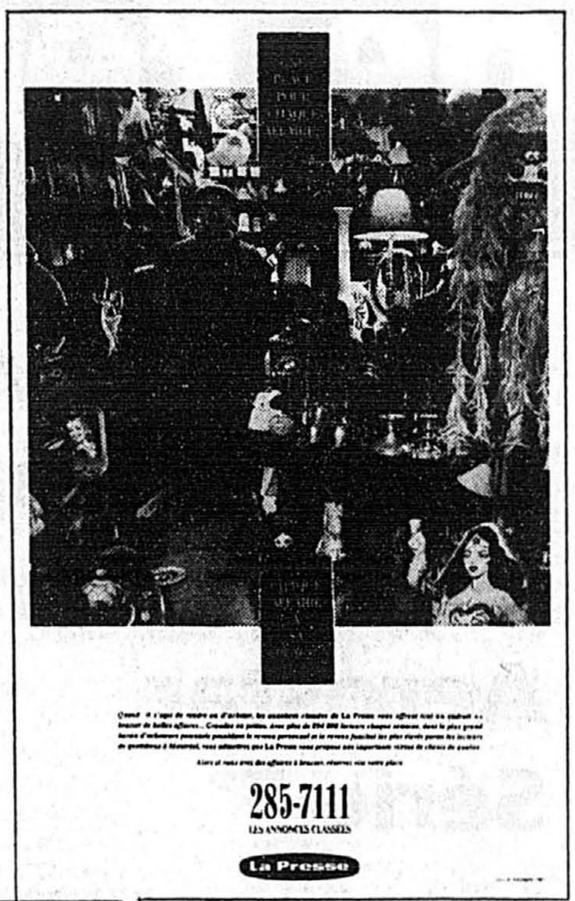
*DIRECTEUR ARTISTIQUE*
**Richard Peloquin**

*RÉDACTEUR*
**Hugo Léger**

*PHOTOGRAPHE/ ILLUSTRATEUR*
**Luc Leclerc**

*MAISON DE PRODUCTION*
**Provigo**




**CATÉGORIE:**
**Auto-promotion d'un quotidien**

*TITRE DE L'ANNONCE*
**Une place pour chaque affaire...**

*ANNONCEUR/CLIENT*
**La Presse, Montréal**

*AGENCE*
**BCP Stratégie-Créativité**

*DIRECTEUR DE CRÉATION*
**Luc Mérineau**

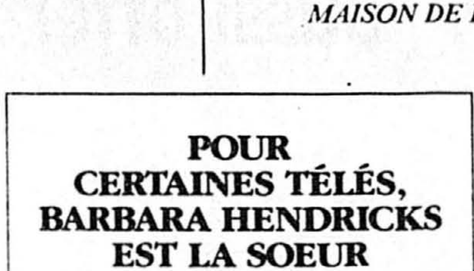
*DIRECTEUR ARTISTIQUE*
**Hélène Lussier**

*RÉDACTEUR*
**Alain Bourgeois**

*PRODUCTION*
**Huguette Chainey (BCP)**

*PHOTOGRAPHE/ ILLUSTRATEUR*
**Léon Thomas Konigsthal**

*MAISON DE PRODUCTION*
**BCP Stratégie-Créativité et La Presse**




**CATÉGORIE: Annonce nationale grand format noir et blanc**

*TITRE DE L'ANNONCE*
**Pour certaines télés, Barbara Hendricks est la soeur de Jimi.**

*ANNONCEUR/CLIENT*
**Radio-Québec**

*AGENCE* **Natcom**

*DIRECTEUR DE CRÉATION*
**Natcom**

*DIRECTEUR ARTISTIQUE*
**Natcom**

*RÉDACTEUR* **Natcom**

*PRODUCTION* **Natcom**

*MAISON DE PRODUCTION*
**Natcom**

**CATÉGORIE:**
**Petites annonces encadrées**

*TITRE DE L'ANNONCE*
**Oui, oui nous avons la piscine**

*ANNONCEUR/CLIENT*
**Appartements Neuville**

*AGENCE* **Lumbago**

*DIRECTEUR DE CRÉATION*
**Lumbago**

*DIRECTEUR ARTISTIQUE*
**Lumbago**

*RÉDACTEUR*
**Lumbago**

*PRODUCTION*
**Lumbago**

*MAISON DE PRODUCTION*
**Lumbago**



En bref

# Après six ans de prison, l'analyse de son ADN le blanchit

*Associated Press*

*NEW YORK*

■ Après six années passées en prison pour un viol qu'il n'avait pas commis, Lennie Callace, 38 ans, père de quatre enfants, chauffeur de taxi occasionnel et voleur à la petite semaine, a retrouvé sa maison dans un quartier crasseux de Brooklyn baptisé «Le Trou».

Callace doit sa libération à une technique récente d'identification des criminels: l'analyse de l'ADN. Ce type d'examen, admis pour la première fois en 1987 par un tribunal américain, est l'une des techniques les plus fiables avec celle des empreintes digitales.

L'ADN (acide désoxyribonucléique) est la carte d'identité génétique de chaque individu. Cette molécule de très grande taille se trouve dans le noyau des cellules de chaque individu et a la particularité d'être unique pour chaque personne.

A partir d'échantillons de sang, de sperme, de tissu musculaire, de salive ou de moelle osseuse, il est facile d'établir cette carte d'identité et de la comparer avec celle de meurtriers potentiels ou de simples suspects.

Depuis 1987, plus de 10 000 analyses d'ADN ont été pratiquées aux États-Unis. Dans plus de 30 p. cent des 6000 analyses pratiquées par le FBI, les examens montraient qu'il n'y avait pas concordance entre l'ADN testé et celui de la personne arrêtée. Il y avait donc eu erreur d'interpellation.

«Je suis content de ça», note Callace, remis en liberté le 19 octobre dernier. «Cela va finalement économiser l'argent du contribuable et cela épargnera pas mal de peine.»

En juillet 1986, Lennie Callace, qui vit de petits boulots et de maigres larcins, est interpellé par la police qui l'accuse d'avoir, en janvier 1985, violé et sodomisé une jeune femme de 18 ans sous la menace d'un couteau dans le parking d'un centre commercial de Long Island.

Lors de la procédure d'identification qui suit, la jeune femme est formelle: c'est Lennie Callace, le violeur. Dix-huit mois plus tard, la victime appporte une description de son agresseur qui ne correspond pas en plusieurs points (coiffure, tatouage, taille) avec celle de Callace.

Lors du procès, la défense omet de préciser que les cheveux retrouvés sur les vêtements de la jeune femme ne sont pas ceux de Callace. Le procureur propose à Lennie Callace un accord: il plaide coupable et le tribunal le condamne à puger quatre mois supplémentaires. Callace refuse le marché. Il est envoyé dans une maison d'arrêt où il travaille 16 heures par jour à la confection d'uniformes pour les détenus.

En 1989, les analyses d'ADN sont devenues plus courantes. Mais la demande de Callace de subir cet examen est rejetée. Il devra attendre encore deux années lorsqu'un détenu d'une prison de New York condamné pour viol se voit accorder ce droit. Callace renouvelle sa demande qui cette fois est acceptée. Les résultats, en comparant avec un échantillon de sperme retrouvé sur les jeans de la jeune femme, le mettent hors de cause.

Lennie Callace pourrait obtenir «un million de dollars» par année passée indûment en prison, estime son avocat.



La princesse Diana

### DIANA EN TÊTE DU HIT-PARADE DES PLUS BEAUX SOURIRES

■ Séparée de son mari le prince Charles, Diana fait pourtant toujours autant fondre les Britanniques avec son sourire inimitable qui arrive en tête d'un hit-parade des sourires publié hier. La princesse de Galles était déjà première de la liste de dix personnalités établie il y a deux ans d'après le même sondage, réalisé par l'institut Gallup pour le compte de «Oral-B», un groupe d'experts en hygiène buccale. Diana est talonnée par l'actrice Michelle Pfeifer, suivie de l'acteur Tom Cruise. Le seul homme politique classé parmi les dix plus beaux sourires est le Premier ministre britannique John Major, qui arrive en 7e position. Ce sondage a été réalisé auprès de 1051 Britanniques de tous âges. Selon «Oral-B», un sourire est bon pour la santé car il permet à l'organisme de produire des substances chimiques augmentant l'énergie et la bonne humeur. Il faciliterait aussi la respiration et ferait diminuer la tension artérielle.

### «VAMPIRES» ARRÊTÉS EN CHINE

■ La police de la localité chinoise de Hengshui a démantelé un réseau de trente criminels qui enlevaient des personnes et les forçaient à vendre leur sang, rapporte le quotidien officiel Legal Daily. Sous le titre «Hengshui épingle les vampires», le journal rapporte qu'au moins seize personnes se sont vu «prélever» quatre litres de sang chacune dans cette ville de la province de Hebei. Selon le journal, l'affaire a commencé en octobre, lorsque les «organisateurs», Chen Wenxue et Wang Liguo, ont entrepris d'attirer des demandeurs d'emploi de Hengshui en leur promettant du travail. Les victimes étaient séquestrées dans une maison et contraintes de vendre leur sang. Le gang empochait l'argent et brutalisait toute personne tentant de lui résister, écrit le journal. Un prisonnier a ainsi perdu trois dents. Mais un paysan parvenu à s'évader a prévenu les autorités et, le 5 novembre, trente policiers ont pris la maison d'assaut, capturant les trente «ampires» et libérant leurs prisonniers.

### PRIX LÉON-TOLSTOÏ À MÈRE TERESA

■ Mère Teresa s'est vu attribuer, lundi à Calcutta, l'édition 1992 du prix international Léon-Tolstoï pour son action en faveur des enfants dans le monde entier, annonce l'agence indienne PTI. Selon PTI, cette distinction lui a été remise par le consul général russe S.S. Gavrikov. La religieuse, prix Nobel de la paix en 1979, a affirmé à cette occasion qu'elle espérait pouvoir ouvrir en Russie cinq nouveaux centres pour enfants, en plus des deux foyers déjà existants dont s'occupent les Missionnaires de la charité, organisation fondée par ses soins.

### L'HOMME DES CAVERNES

■ Un étudiant en astrophysique a annoncé hier qu'il fera appel d'une décision du tribunal lui ordonnant de se laver et de se vêtir convenablement avant de pouvoir passer un examen d'entrée à l'Université d'Oslo. Celle-ci lui avait interdit l'accès du campus en raison de l'odeur nauséabonde qu'il dégage pour avoir vécu en ermite depuis 14 ans dans une grotte qu'il prétend propice à la méditation. «Il a perdu son procès. Ils ont estimé que son odeur était une nuisance pour autrui», a admis Petter Graver, son avocat, en précisant qu'il avait en outre été condamné aux dépens. Mais l'étudiant, un bouddhiste de 39 ans, ne s'avoue pas vaincu. Il a affirmé à la presse: «Cette affaire n'a rien à voir avec ma bonne ou ma mauvaise odeur, mais elle concerne mon droit à choisir comment je vis. Le jugement est erroné et je vais faire appel!»

### WHISKY BIEN CHER

■ Un Italien a déboursé près de 100 millions de lires (70 000 $) pour une bouteille de whisky de 50 ans d'âge lors d'une vente de charité à Milan, rapporte un journal écossais. D'après les experts interrogés par le journal, cette bouteille de Glenfiddich, produite à seulement 500 exemplaires l'an passé, peut être acquise chez un spécialiste londonien pour 3500 livres (6000 $), soit 14 fois moins cher.

# Un condamné à mort veut être pendu

*Associated Press*

*SPOKANE, Washington*

■ S'il obtient satisfaction, Westley Allan Dodd, reconnu coupable du meurtre de trois enfants, sera le 5 janvier le premier condamné à mort exécuté par pendaison aux États-Unis depuis 1965.

Dodd s'est élevé contre les tentatives visant à faire appel de son exécution, ou à la retarder. Il dit vouloir mourir par pendaison parce qu'il a étranglé la plus jeune de ses victimes, un garçonnet de quatre ans, avant de le pendre dans un placard. En cas de clémence, a prévenu cet homme de 31 ans, «je tuerai et violerai de nouveau des enfants, et en tirerai une joie de chaque instant».

La Cour suprême de l'État du Washington a approuvé la demande faite par Dodd ne rejeter tout nouvel appel. Mais, jugeant ce mode d'exécution «répugnant», l'Union américaine des libertés civiques a annoncé son intention de faire appel. Le gouverneur Booth Gardner a dit qu'il n'interviendrait pas.

Dodd avait été condamné à mort en 1990 après avoir reconnu avoir étranglé Lee Iseli, quatre ans, en octobre 1989 et poignardé William Neer, 10 ans, et son frère Cole, 11 ans, un mois plus tôt. Selon son avocat, il veut être exécuté car il est malade rien qu'à penser à l'horreur de ses crimes.

# Le jeune Lemieux condamné à la prison à perpétuité

*Presse Canadienne*

*SHERBROOKE*

■ Le juge Raynald Fréchette devrait pouvoir déterminer le 19 janvier la longueur de la période que Sébastien Lemieux devra attendre avant d'être admissible à une libération conditionnelle, à la suite de sa condamnation à l'emprisonnement à perpétuité, la veille de Noel, à Sherbrooke.

Lemieux, âgé de 19 ans, a été trouvé coupable jeudi dernier de meurtre au deuxième degré ainsi que de deux tentatives de meurtre, le 23 juin, dans un parc de Windsor.

Le jury, constitué de six femmes et de six hommes, a décidé de ne pas soumettre au tribunal de recommandation quant au nombre d'années que Lemieux devra purger avant de pouvoir bénéficier d'un élargissement.

Cette période minimale est de 10 ans dans le cas d'un meurtre au second degré.

Lemieux avait subi son procès sur une accusation de meurtre au premier degré et de deux tentatives de meurtre. La loi prévoit que la période minimale d'élargissement pour un meurtre au premier degré est de 25 ans.

«Je pense que le procès a été juste, que les lois du pays ont été respectées et que justice a été rendue», a souligné au jury le juge Fréchette après avoir entériné le verdict.

L'avocat Peter Downey a pour sa part indiqué que son client et sa famille étaient soulagés par cette décision rendue après un délibéré de 15 heures, à la suite d'un procès entamé le 7 décembre.

«Je suis satisfait de la tournure des événements parce que Sébastien n'a pas contesté les faits, mais l'intention spécifique», a-t-il indiqué.

Me Downey n'a pas caché cependant qu'il aurait préféré que sa défense de non-responsabilité pour troubles mentaux ait été retenue.


AEROSTAR SPORT 1993

L'étoile de Noël

16 895 $* ou 299 $**/mois pour 24 mois



Groupe décor sport sans frais

- Groupe décor sport incluant bandes décoratives, becquet avant, marchepieds et jantes en aluminium
- Climatiseur
- Transmission automatique
- Moteur V6, 3 litres/ injection électronique
- Freins ABS arrière
- Version 5 passagers avec deux fauteuils Capitaine
- Coussin de sécurité côté conducteur
- Dégivreur de lunette arrière
- Radio électronique AM/FM stéréo avec montre
- Glaces teintées
- Essuie-glace à balayage intermittent
- Essuie-glace, lave-glace de lunette arrière
- Servodirection
- Servofreins
- Groupe commodité

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS: Certificat de 750$ additionnel aux offres de remise en argent, valable pour tous les modèles neufs de voitures et de camionnettes Ford et Mercury.

LES CONCESSIONNAIRES FORD MERCURY LINCOLN DU QUÉBEC

Encore plus pour vous!

36 60 GARANTIE pare-chocs à pare-chocs SANS FRANCHISE†

PROGRAMME D'UNE DURÉE LIMITÉE APPLICABLE AU MODÈLE 1993. *LES OFFRES DE CRÉDIT ET DE FINANCEMENT NE PEUVENT ETRE COMBINÉES. VENTE AU DÉTAIL À PARTIR DU STOCK DES CONCESSIONNAIRES SEULEMENT. PRIX ETABLI SELON LE PDSF DE L'AEROSTAR XL 4 X 2 MOINS LA RÉDUCTION DU GROUPE D'ÉQUIPEMENTS PRÉFÉRÉS 631A, MOINS LA RÉDUCTION DU GROUPE DÉCOR SPORT 552, MOINS LA REMISE DU CONSTRUCTEUR. LE CONCESSIONNAIRE PEUT VENDRE À PRIX MOINDRE. TPS, TVQ, TAXE D'ACCISE, FRAIS DE TRANSPORT, D'IMMATRICULATION ET AUTRES TAXES APPLICABLES EN SUS. **APPROBATION DE CRÉDIT REQUISE. LE VERSEMENT MENSUEL DE 299$ S'APPLIQUE À LA LOCATION TAPIS ROUGE DE CRÉDIT FORD DE 24 MOIS D'UN AEROSTAR XL 4 X 2 AVEC GROUPE D'ÉQUIPEMENTS PRÉFÉRÉS 631A. MISE DE FONDS INITIALE DE 1 000 $ ET FRAIS DE TRANSPORT DE 700 $. LES FRAIS D'IMMATRICULATION, D'ASSURANCES ET LES TAXES APPLICABLES DOIVENT ÊTRE ACQUITTÉS SUR LIVRAISON DU VÉHICULE OU PAR UNE AUGMENTATION DU VERSEMENT MENSUEL. LE CONCESSIONNAIRE PEUT LOUER À PRIX MOINDRE. CERTAINES CONDITIONS DE KILOMÉTRAGE S'APPLIQUENT. †CERTAINES EXCEPTIONS S'APPLIQUENT À LA GARANTIE PARE-CHOCS À PARE-CHOCS. VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR LES DÉTAILS.

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE

Réducteur de vitesse
CIE GBS GENERAL BEARING SERVICE inc.
Montréal 937-7423 | Laval 668-6330 | Saint-Léonard 326-0471
St-Laurent 744-2721 | Longueuil 679-2550 | Mtl-Est 254-6038

ARGENT DISPONIBLE
Problèmes de liquidités?
Prêt commercial seulement
Confidentiel
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488
M1871511

# Sida : nouvelle définition de la maladie

*Associated Press*

*ATLANTA, Georgie*

■ L'adoption de nouveaux critères pour définir le passage de la contamination à l'étape de la maladie va se traduire, officiellement dans les statistiques, par l'ajout de milliers de malades supplémentaires atteints du sida aux États-Unis.

Les services sociaux et organisations d'aide aux sidéens s'attendent à un afflux de demandes de la part de ces «nouveaux» malades. Avec des répercussions financières lourdes.

En vertu de la nouvelle définition du sida, on devrait dénombrer 90 000 Américains malades du sida en 1993, selon le Centre de contrôle et de prévention des maladies (CDC) d'Atlanta — contre 50 000 par an avec les précédentes normes.

Depuis 1981, on a diagnostiqué 242 000 Américains malades du sida et 160 000 sont morts. On compte en outre environ un million d'Américains contaminés par le virus du sida.

L'ancienne définition, qui date de cinq ans, jugeait qu'un séropositif avait atteint le stade de la maladie lorsqu'il souffrait d'infections du sang, du sarcome de Kaposi (forme de cancer de la peau) ou de 21 autres maladies surtout répandues chez les hommes.

La nouvelle définition ajoute la tuberculose, la pneumonie récurrente et le cancer se généralisant à partir du col de l'utérus. Mais c'est le quatrième nouvel indicateur qui semble le plus important : la diminution du niveau de globules blancs CD4 en-dessous de 200 par millimètre-cube — soit un cinquième du niveau normal chez une personne saine.

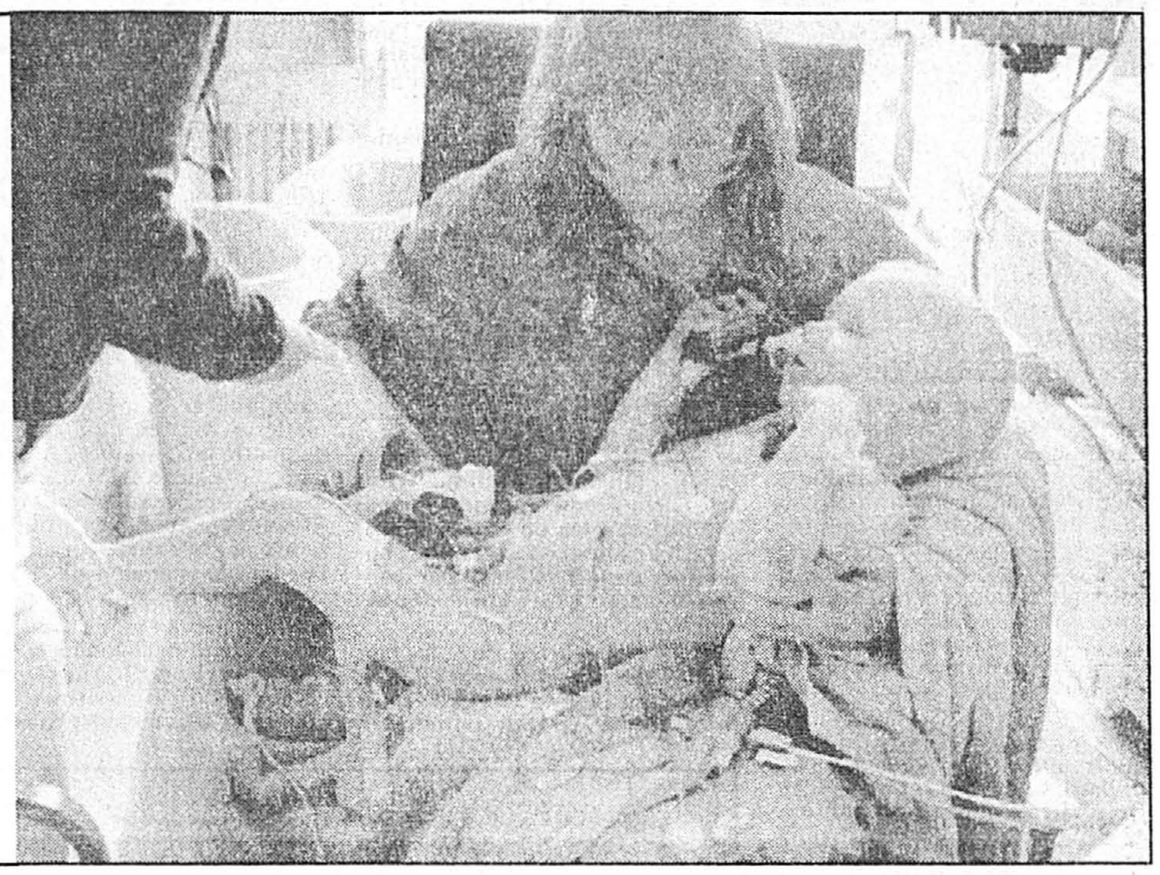
Le CDC estime que 190 000 Américains pourraient avoir un niveau de CD4 inférieur à 200, et que la plupart ne savent pas qu'ils sont séropositifs ou qu'ils ont franchi ce seuil — tous ne peuvent pas se payer un test des CD4, qui coûte environ 200 $.

EN BAS DU PRIX COÛTANT
TAILLES 14 - 26
60 %* de rabais
MARCHANDISE TOUJOURS AUSSI ATTRAYANTE
* T.P.S. incluse
1880505-c26
SALON JULIETTE
5457, Queen Mary 484-3558
Stationnement intérieur gratuit
5120, Earnscliffe, (angle Queen Mary)
11 h A.M. - 5 h P.M.

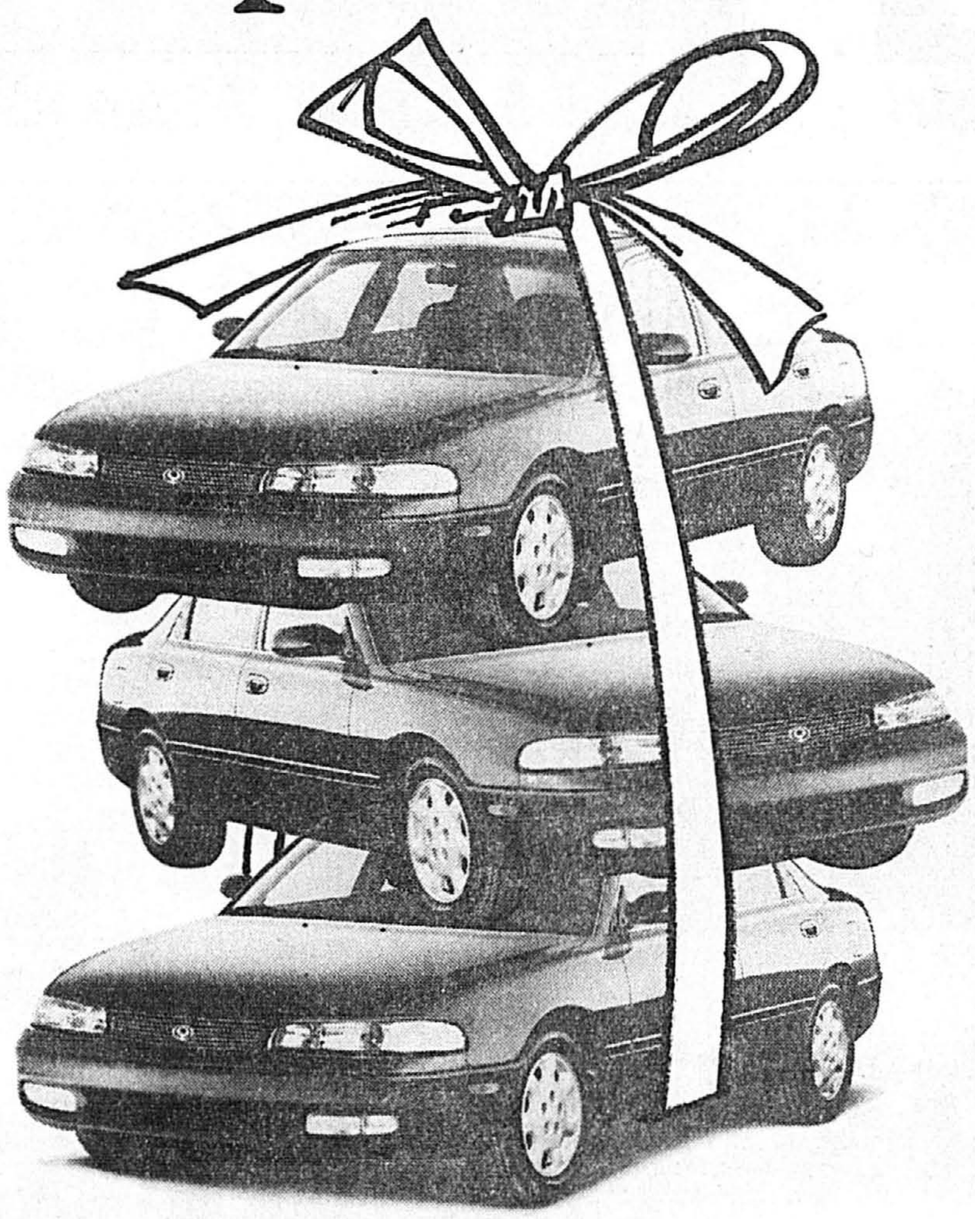
## David a de bonnes chances de guérir d'un cancer du foie

*Elizabeth Marchak, de Washington, tient dans ses bras son fils de deux ans, David, qui vient de subir l'ablation de la moitié de son foie, où une tumeur cancereuse avait été décelée. La maladie s'était encore compliquée par des infections et une bronchite qui avaient nécessité des soins constants. Les médecins affirment maintenant que le cancer a été totalement éliminé, et que le bambin a d'excellentes chances de reprendre le dessus, même s'il devra subir pendant des années encore des traitements qui coûteront des milliers de dollars.*

PHOTO *Reuter*



Limite : 3 par client



Prime spéciale d'après Noël : «Protection étendue Mazda»**

626 CRONOS 16 395 $* CHACUNE (batterie comprise)

Jusqu'au 5 janvier, vous pouvez vous procurer une Mazda 626 Cronos pour le prix incroyable de 16 395 $. Et, jusqu'au 4 janvier 1993, le concessionnaire Mazda vous offre la «Protection étendue Mazda» 5 ans/140 000 km gratuitement sur tous les modèles 1992 et 1993.

JOYEUSES FÊTES!

Les concessionnaires mazda du Grand Montréal

Association des concessionnaires Mazda du Grand Montréal

Albi Automobiles Ltée, 3300, boul. Ste-Marie, Mascouche, Québec, 474-2481-2 J7K 1P5
Ami Auto Inc., 276, boul. d'Anjou, Châteauguay, Québec, 692-9600 J6K 1C6
Armand Quérin Automobiles Ltée, 1530, boul. Chomedey, Chomedey, Laval, 688-4787 H7V 3N8
Autonor Inc., 2344, boul. Labelle, Lafontaine, Québec, 436-8211 J7Z 5T5
Avo Auto Inc., 4815, rue Buchan, Montréal, Québec, 737-7373 H4P 1S4
Blondin Automobiles Ltée, 6464, boul. Henri-Bourassa Est, Montréal-Nord, Québec, 324-9100 H1G 5W9
Bourassa Mazda, 1625, boul. St-Martin Est, Laval, Québec, 385-9595 H7G 4R4
Concept Mazda, 1530, rue Ampère, Boucherville, Québec, 449-7929 J4B 7L4
Delisle Auto Ltée, 2815, rue Sherbrooke Est, Montréal, Québec, 523-1122 H2K 1H2
Fort Chambly Automobiles, 830, boul. Périgny, Chambly, Québec, 658-6623 J3L 1W3
Garage Blanchette Inc., 900, rue St-Laurent Ouest, Longueuil, Québec, 677-6347 J4K 1C5
Gareau Mazda, 10175, rue Papineau, Montréal, Québec, 381-3987 H2B 2A1
Jac Auto Lavaltrie, 651, rue Notre-Dame, Lavaltrie, Québec, 588-4141 J0K 1H0
Jac Auto Ltée, 3612, boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux, Qc, 626-8120 H9G 1X1
Lachine Mazda, 2895, rue Notre-Dame, Lachine, Québec, 637-1153 H8S 2H3
Lachute Mazda, 20, rue Principale, Lachute, Québec, 562-8808 J8H 3R8
Lacroix Automobile Ltée, 990, route 117, Case postale 1020, Val-David, Québec, 322-3937
Le Domaine De l'Auto P.A.T. Ltée, 12210, rue Sherbrooke Est, Pointe-aux-Trembles, Qc, 645-1694 H1B 1C7
Mazda de Blainville, 738, boul. Labelle, Blainville, Québec, 437-8000 J7C 2K2
Mazda 2-20, 1, boul. Don Quichotte, Île Perrot, Québec, 453-7220 J7V 7X4
Mazda Gabriel, 5333, rue St-Jacques Ouest, Montréal, Québec, 484-7777 H4A 2C9
Mazda Casavant, 3190, rue Cusson, St-Hyacinthe, Québec, 774-1345 J2S 8N9
Quintin Automobiles Inc., 385, rue Laberge, St-Jean sur le Richelieu, Qc, 349-6767/658-9042 J3A 1S1
St-Constant Auto Ltée, 48, rue St-Pierre, St-Constant, Québec, 632-0700 J0L 1X0

*Prix unitaire de la 626 CRONOS, modèle DX, boîte manuelle 5 rapports (peut être différent du modèle illustré). ***Offre du manufacturier non-applicable.*** Transport, préparation et taxes en sus. L'acquisition du véhicule doit être effectuée selon l'inventaire du concessionnaire avant le 5 janvier 1993 inclusivement. Cette offre d'une durée limitée ne peut être combinée à aucune autre. Toutes les Mazda sont dotées d'une garantie pare-chocs à pare-chocs de 3 ans/80 000 km, sans franchise, ainsi que d'une garantie 5 ans/100 000 km des composantes principales.
**L'offre «Protection étendue Mazda» gratuite, couvrant les composantes principales des modèles 1992 et 1993 pour 5 ans ou 140 000 km, est en vigueur jusqu'au 4 janvier 1993 inclusivement. Sa valeur est la suivante : 545 $ pour les 323 ; 570 $ pour les Protegé ; 580 $ pour les MX-5 Miata et les MX-3 Precidia ; 655 $ pour les camionnettes B2200, 690 $ pour les camionnettes B2600 et les 626 Cronos ; 710 $ pour les MX-6 Mystère ; 875 $ pour les RX-7 ; 895 $ pour les 929 Serenia et 910 $ pour les MPV. La «Protection étendue Mazda» doit être acceptée telle quelle et ne peut aucunement être remplacée par un rabais une remise ou une autre valeur promotionnelle.

## Cancer du sein et de la prostate : il y aurait des liens de parenté

*Associated Press*

*LONDRES*

■ Les ascendants ou descendants de femmes ayant un cancer du sein ont des risques près de deux fois supérieurs de souffrir d'un cancer de la prostate, révèle une étude ayant porté sur près de 30 000 personnes en Islande.

D'après ces résultats publiés récemment dans *The British Medical Journal*, le cancer de la prostate pourrait être lié à un gène impliqué aussi dans l'apparition du cancer du sein, note le Dr Hrafn Tulinius, professeur de médecine préventive à l'université d'Islande.

Jusqu'à présent, les scientifiques privilégiaient divers facteurs — écologiques, hormonaux ou diététiques — pour expliquer l'origine du cancer. Ces travaux réorientent les recherches sur la génétique, souligne pour sa part le Dr Curtis Mettlin, directeur des recherches épidémiologiques au Roswell Park Cancer Institute à Buffalo (État de New York).

Les chercheurs ont analysé des données du Registre islandais des tumeurs et plus particulièrement le cas de 947 femmes chez qui un cancer du sein avait été diagnostiqué entre 1955 et 1988. Parmi leurs descendants ou ascendants, 1539 souffraient d'un cancer du sein, 135 d'un cancer des ovaires et 467 d'un cancer de la prostate. Sur ces 467, 78 étaient des proches au premier degré — pères, fils ou frères.

Une précédente étude conduite à l'American Hospital sur huit malades d'un cancer de la prostate avait révélé que tous avaient des parentes souffrant d'un cancer du sein.

## Alerte rouge en Argentine pour cause de choléra

*Reuter*

*BUENOS AIRES*

■ Les autorités argentines ont décrété un état d'alerte maximum devant la réapparition du choléra dans trois provinces du nord du pays, a rapporté hier l'agence officielle Telam.

Le ministre de la Santé, Julio Cesar Araoz, qui jugeait voici deux mois le choléra éradiqué en Argentine, a dû rétablir l'«alerte rouge» et suspendre jusqu'à nouvel ordre les vacances des employés des services sanitaires.

Le ministère de la Santé a dit avoir recensé 44 cas de choléra ces cinq derniers jours dans les provinces de Jujuy, Salta et Formosa, qui jouxtent la Bolivie. On n'a signalé aucun mort jusqu'ici.

On a dénombré 534 cas de choléra en Argentine depuis que l'épidémie s'est déclarée en février parmi les populations indiennes déshéritées des provinces septentrionales.

Une épidémie partie du Pérou en février 1991 avait fait plus de 4000 morts et affecté des milliers d'autres personnes du Chili au Mexique.

# Vol d'un camion blindé qui rapporte 8 millions... inutilisables

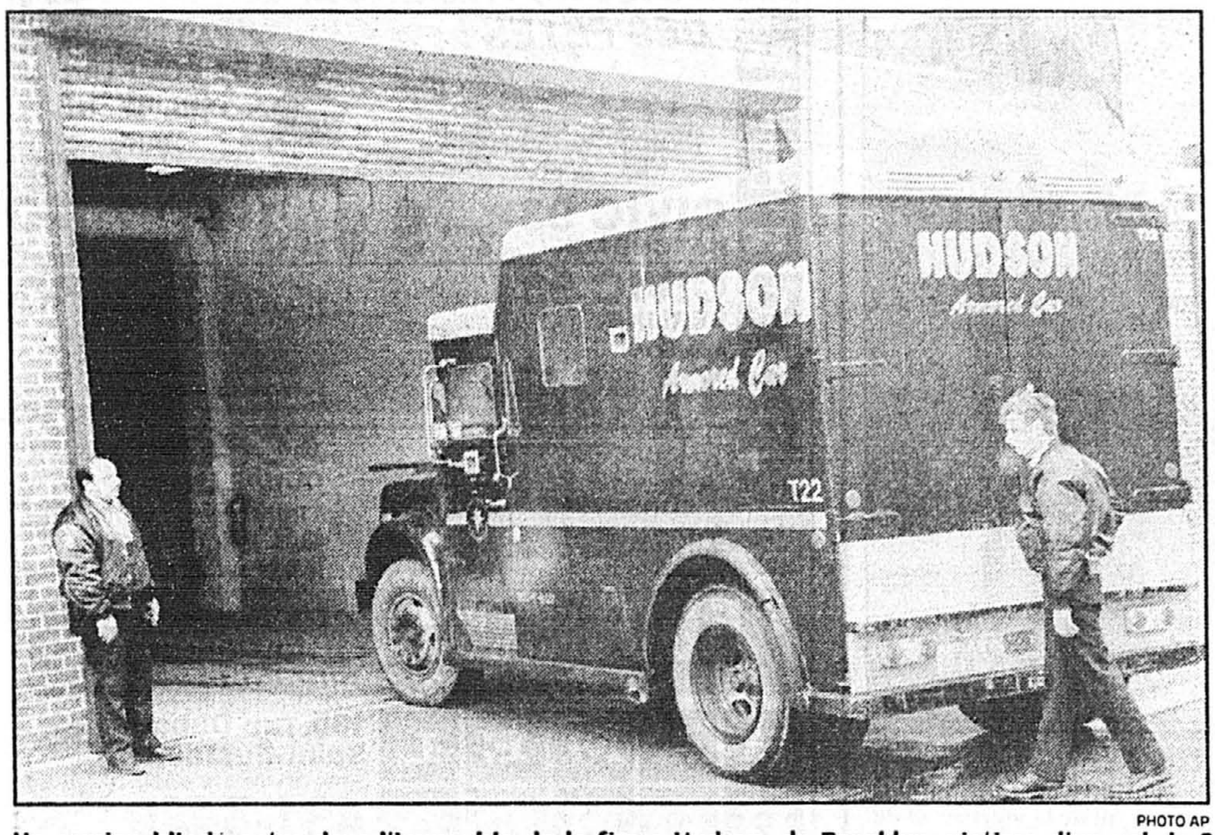



PHOTO AP

**Un camion blindé entre dans l'immeuble de la firme Hudson, de Brooklyn, victime d'un vol de 8 millions.**

*Reuter*

*NEW YORK*

■ Des voleurs armés ont dérobé 8 millions de dollars d'un camion blindé à Brooklyn, un quartier de New York, tôt hier.

Cependant, la police et les agents fédéraux assurent que la plupart des billets pourront être retracés grâce à leurs numéros de série.

Le vol est le second plus important de l'histoire de la ville de New York, surpassé uniquement par un vol de 11 millions commis en 1982 d'un camion blindé dans le Bronx.

« Des billets volés, 80 000 étaient des coupures de 100 $, neuves, qui provenaient directement de la Réserve fédérale et qui étaient numérotés», a expliqué James Fox, assistant-directeur du bureau de New York du FBI, lors d'une conférence de presse.

### Numéros de série

Il a ajouté que 90 p. cent des billets pourraient être retracés.

«Les numéros de série des billets volés vont être programmés dans les systèmes informatiques à travers le monde.

«Cet argent ne pourra être dépensé nulle part : on avisera immédiatement les autorités newyorkaises», a poursuivi M. Fox.

Les voleurs pourraient toutefois essayer de transiger les billets pour une fraction de leur valeur réelle.

Le FBI a déclaré que six voleurs armés se sont introduits dans le camion blindé du Hudson Armored Car Service.

Ils ont ligoté le garde et se sont rapidement enfuis avec quatre sacs qui contenaient 120 livres de billets, d'une valeur de 8,2 millions.

Le garde de sécurité, qui n'était pas armé, s'est libéré de ses liens après une vingtaine de minutes et a immédiatement alerté la police. Il n'a pas été blessé.

### Complicités ?

Un porte-parole de la compagnie Hudson a préféré ne pas faire de commentaires.

M. Fox a déclaré: «Nous soupçonnons souvent une complicité de l'intérieur même de la compagnie. Nous allons explorer cette possibilité».

Il y a eu 19 vols de camions blindés l'an dernier. Cette année, le nombre de vols a baissé à 12, a précisé M. Fox. La plupart, a-t-il dit, surviennent en décembre.

Le vol le plus important de l'histoire de New York, où les voleurs avaient dérobé 11 millions, est survenu le 12 décembre 1982, dans le Bronx, aux dépens de la Sentry Armored Car Company.

Le 11 décembre 1978, six voleurs masqués se sont enfuis avec 5 millions en argent et 800 000 $ en pierres précieuses dérobés du comptoir de Lufthansa à l'aéroport Kennedy.

Si vous êtes membre du CLUB, entrez les codes suivants. Sinon, composez, à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 563-8688

PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS La Presse

52401263
54064988
20493520
18117351

CLUB Multi-points

Il est strictement interdit de reproduire (par tout moyen) les codes du CLUB MULTI-POINTS. Seuls les partenaires autorisés peuvent les reproduire. Les contrevenants seront poursuivis
1991 Le Groupe Vidéotron ltée. "Tous droits réservés" M1868100

## Censeur en fort mauvaise posture

*Agence France-Presse*

*BRASILIA*

■ Le responsable de la censure cinématographique brésilienne, Carlos Eduardo de Araujo Lima, a été arrêté samedi dans un motel de Brasilia en compagnie de son épouse et d'une prostituée, a déclaré lundi le ministre de la Justice Mauricio Correa. La police a retrouvé de la drogue sous la fenêtre de la chambre des époux.

Le couple a été remis en liberté sous caution mais M. Araujo Lima a été démis de ses fonctions de Secrétaire national aux droits du citoyen, a annoncé le ministre.

Selon la police, M. Araujo Lima et son épouse, Maria das Gracas, ont été surpris par la police dans un motel de Brasilia en compagnie d'une prostituée. Les employés du motel ont alerté la police lorsque la prostituée, sous l'empire de la drogue, «s'est mise à crier en menaçant de se jeter par la fenêtre».

Les policiers ont découvert 15 grammes de cocaïne et 14 grammes de marijuana à l'extérieur du motel, sous la fenêtre de la chambre occupée par M. Araujo Lima.

La prostituée a déclaré avoir été invitée par le couple à «un programme qui lui rapporterait 150 $», puis incitée à prendre de la cocaïne et de la marijuana.

Il a expliqué à la presse qu'alors que d'autres avaient des amants et des maîtresses, lui et son épouse se partageaient leurs aventures sexuelles.

## On fraude fort l'assurance-chômage

*Presse Canadienne*

*OTTAWA*

■ Des prestataires d'assurance-chômage ont réussi depuis cinq ans à empocher frauduleusement plus de 500,8 millions, indique un rapport du service des Comptes publics du Canada 1991-1992.

Selon ce document déposé en décembre aux Communes, le gouvernement a récupéré jusqu'à maintenant 348,2 millions de cette somme et poursuit ses démarches pour recouvrer les 152,6 millions qui manquent encore.

Le montant des prestations d'assurance-chômage obtenues par des moyens frauduleux a augmenté sans cesse de 1987 à 1990, passant progressivement de 80,9 millions à un sommet de 111,5 millions en 1989-90, pour se stabiliser depuis deux ans à un peu plus de 107 millions.

Les normes plus sévères imposés à ce programme ont commencé à porter fruit en 1990-1991, alors que le total des fraudes repérées fléchissaient à 107,4 millions, en baisse de 3,4 p. cent par rapport à l'année précédente.

Le budget annuel de l'assurance-chômage dépasse les 20 milliards. Il assure la subsistance de plus de 1,6 million de personnes au pays, selon les plus récentes données de Statistiques Canada.

## La police de Toronto abat un mari violent

*Presse Canadienne*

*TORONTO*

■ Un mari violent qui menaçait les policiers avec un couteau de boucher a été abattu par la police de Toronto, samedi matin, dans un édifice à appartements de l'ouest de la ville.

Luis Vega, âgé de 28 ans, était mort à son arrivée à l'hôpital.

Les policiers avaient été appelés pour intervenir dans une dispute entre la victime, vraisemblablement ivre, sa femme et son frère. À l'arrivée des policiers, l'homme les a menacés d'un couteau de 23 centimètres de long.

«Une confrontation s'en est suivi et l'homme a été abattu par la police», a indiqué l'inspecteur Andrew Leach, dans un bref communiqué transmis samedi.

Quelques secondes après les coups de feu, un voisin de palier, Jack Tait, a entendu un policier dire à un collègue: «Tu n'avais pas le choix, tu as fait ce que tu devais faire».

L'Unité spéciale d'investigations de la province, qui enquête sur les événements semblables impliquant des policiers, a été appelé sur les lieux peu après. Fidèle à son habitude, l'équipe ne révèle rien de l'affaire avant qu'une enquête exhaustive ne soit menée.

SUPER GRANDE LIQUIDATION EATON

MOINS 20% À 50%
LITERIE SATINÉE, TISSUS, BAGAGES ET PLUS !

LITERIE SATINÉE À COORDONNER
MOINS 40%
Polyester aspect satin d'entretien facile. Choisissez parmi un bel assortiment d'ensembles de draps, d'édredons, de couvre-oreillers droits, de jupons de lit droits, de rideaux ballon, de traversins et de coussins. Variété de formats de deux places à très grand, dans une attrayante gamme de couleurs. Seulement chez Eaton !

TISSUS MODE
MOINS 20% À 50%
Choisissez parmi une vaste sélection de tissus pour l'automne et l'hiver.
Vendus dans tous les magasins Eaton.
Achats en personne seulement.

BAGAGES « 2100 SERIES » SAMSONITE
MOINS 1/3
Choix de bleu ou gris. La collection comprend : fourre-tout, court-séjour, pullmans 24, 26 ou 28 po et sac à vêtements. Choix incomplet de modèles et de couleurs dans certains magasins.

SÉLECTION DE COUSSINS
MOINS 25%
Une jolie variété d'imprimés et de tissus vous est offerte.

LINGE DE TABLE
MOINS 50%
Articles inspirés de Noël, par des fabricants renommés. (Choix incomplet d'articles dans certains magasins.)

ÉGALEMENT À LIQUIDER ! VÊTEMENTS POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS, ACCESSOIRES MODE, CHAUSSURES, HORLOGES ET LINGERIE !

HEURES DE MAGASINAGE DES FÊTES

| | | | |
|---|---|---|---|
| Aujourd'hui 29 déc. | 9 h 30 à 21 h | Jour de l'An | FERMÉS |
| Mercredi 30 déc. | 9 h 30 à 21 h | Samedi 2 jan. | FERMÉS |
| Jeudi 31 déc. | 9 h à 17 h | Dimanche 3 jan. | 10 h à 17 h |




EATON
Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

# La neige sème la pagaille autour de Vancouver

*Presse Canadienne*

*VANCOUVER*

■ Le sud de la Colombie-Britannique, au climat habituellement doux, s'est retrouvé hier sous une épaisse couche de neige qui a rendu les routes de la région difficilement praticables et retardé de nombreux vols à l'Aéroport international de Vancouver.

Une personne a été grièvement blessée dans un accident survenu sur l'autoroute Coquihalla, impliquant un autobus Greyhound et une bonne vingtaine d'automobiles, et plusieurs autres accidents ont été signalés tout au long de cette voie rapide reliant Hope à Kamloops.

En banlieue de Vancouver, la Gendarmerie royale du Canada invitait les automobilistes à s'abstenir de conduire et à demeurer chez eux, les routes de la région étant devenues très glissantes.

Le détachement de Chilliwack de la GRC a fermé l'autoroute Transcanadienne à une centaine de kilomètres à l'est de Vancouver, à cause de la visibilité réduite par la poudrerie.

Les météorologues locaux ont annoncé qu'il était tombé neuf centimètres de neige à l'Aéroport de Vancouver à midi, hier. Dans d'autres régions, on rapportait des accumulations allant jusqu'à 15 centimètres (près d'un demi-pied). On prévoyait des accumulations de cinq à huit centimètres additionnels jusqu'à la fin de la journée, et de un à cinq centimètres supplémentaires aujourd'hui.



Vancouver a subi sa deuxième tempête de neige de la saison, hier. PHOTO CP


HAMEL HONDA

VOICI NOTRE CADEAU DES FÊTES !

PAS BESOIN DE COMPTANT 1er PAIEMENT MARS 93*



CIVIC 93 HATCHBACK à partir de 9 993$*

CIVIC 93 BERLINE à partir de 11 993$*





ACCORD COUPE LX 92 à partir de 13 992$*

*500$ de + pour votre échange à l'achat d'une Honda 92 ou 93

* Décembre seulement *

HAMEL HONDA

130, rue Dubois Saint-Eustache (voie de service de la 640)

491-0440

T.T.P. en sus.


# Début de pêche prometteur à La Pérade

*Presse Canadienne*

*LA PÉRADE*

■ L'ouverture officielle de la 50e saison de pêche aux petits poissons des chenaux sur la rivière Sainte-Anne, à La Pérade, prévue pour samedi, a été reportée à demain en raison du manque de neige qui a retardé le transport sur place des cabanes.

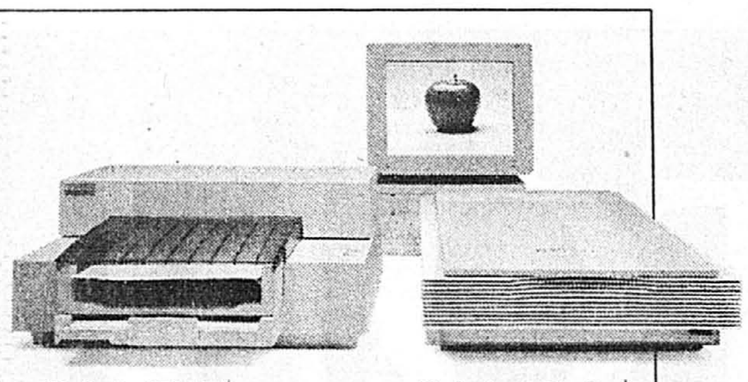
La glace ayant atteint l'épaisseur parfaite à La Pérade, les pourvoyeurs ont toutefois assuré qu'ils seront prêts demain.

Ce week-end, c'est une rivière Sainte-Anne clairsemée d'une soixantaine de cabanes — seul quatre à cinq pourvoyeurs étaient en exploitation — qui a été témoin des débuts de la pêche aux poulamons, en plein préparatifs de début de saison.

Néanmoins, le président de l'Association des pourvoyeurs de la rivière Sainte-Anne, Guy-Paul Brouillette, a fait preuve d'un bel enthousiasme. «Samedi soir, on a pêché entre 150 et 200 poissons par chalet. On n'avait pas connu de début aussi prospère depuis les bonnes années de 79-80», a-t-il lancé, estimant réalistes ses prévisions antérieures quant à une augmentation de 30 à 40 p. cent du poisson pêché et de clients.

Selon M. Brouillette, le moratoire sur la pêche commerciale imposé pour la première fois cette année par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche fera la différence entre une mauvaise et une bonne année.

L'Association des pourvoyeurs, a rappelé M. Brouillette, s'est aussi préoccupée de la qualité de l'eau de la rivière Sainte-Anne, le printemps dernier, jusqu'à demander des études en ce sens au ministère de l'Environnement.

Rabais de 50$ Rabais de 100$

On est compatible de plus d'une façon !

Profitez de rabais exceptionnels sur les imprimantes et les analyseurs HP pour votre Mac, jusqu'au 31 janvier 1993. Passez dès maintenant chez un concessionnaire HP autorisé.

HEWLETT PACKARD



Les gens du CN ont du coeur.



*La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants est l'une des nombreuses oeuvres qui bénéficient de la générosité des gens du CN.*

La grande générosité des membres du personnel actif et retraité du CN se manifeste encore.

Ils ont contribué, en effet, pas moins de 548 000 $ – un montant record – dans le cadre de la campagne de la Caisse de bienfaisance des employés et retraités du CN à Montréal.

Cette somme sera distribuée à divers hôpitaux, sociétés de recherche et organismes d'entraide et de soutien du Grand Montréal. Les gens du CN sont très fiers de faire leur part pour le bien-être de leur collectivité en venant en aide aux personnes malades et défavorisées.

Merci, et bravo à tous et à toutes.

CN



